

Importantes Modifications au Règlement d'Aqueduc

A lire en page 7

Devrons-nous abandonner la piste de ski ? Déficit de \$3,047.90

A lire en page 13

Aux Compétitions Régionales

Lambton, Club Inconsté

A lire en page 9A

PROJET D'AUTOROUTE EST-OUEST ABANDONNE ?

Le Maire Lockard de Saint-Jean est
"stupéfait" de la décision

A lire en page 20

FLEURS
POUR TOUTES OCCASIONS

- MARIAGES
- BANQUETS
- ANNIVERSAIRES
- NAISSANCES
- DEUILS

Rodrigue Fleuriste

Tél. 583-0464 Enr.

Lac-Mégantic

L'ÉCHO de FRONTENAC

Rédaction et administration à Lac-Mégantic, comté de Frontenac

Pharmacie
BLAIS enr.



AGENCES REXALL
et DOROTHY GRAY

Livraison gratuite
en ville

Vol. 43, No 10

10c l'exemplaire

MERCREDI, 16 FEVRIER 1972

Mme L.-PHILIPPE POULIN, directrice

Une démarche peu commune dans le monde syndicale

Les Autorités Syndicales se rendent aux Terres et Forêts

Le problème d'approvisionnement de bois présenté,
a reçu une priorité à l'échelle provinciale

Page 6

Excellent Début du Carnaval '72

A lire en page 8

Cette semaine au Carnaval

Promotion du Hockey Mineur 52 équipes au tournoi du 14 au 20 février

A lire en page 9

Mardi le 23 février

Compétition de ski Molstar

A lire en page 13

Analyse du
rendement de
l'usine d'épuration
Page 20

Suppression des
tarifs douaniers
des E.-U. sur les
produits de l'érable
Page 2

Lambton
"Les Mouflons
de Montagne Inc"
reçoivent une
subvention
de \$29,952.00
Page 5

Résultats des
compétitions
régionales
d'autoneiges
Page 13

Pour vos parents

Le comité d'école
vous informe
Jours de
planification
et d'évaluation
A lire en page 17

Etes-vous
intéressés
à savoir
ce que vos enfants
font durant
une journée
au Campus No 10
de Lac-Mégantic
A lire en page 18.

Le Royal accorde 3 victoires à Komery
A lire en page 12

Plus d'impôts pour les petits et moins
pour les gros
A lire en page 9



Pour vous, nous avons ... LU, VU, ENTENDU

M. Lucien Saulnier a démissionné de ses fonctions de président de la Communauté Urbaine de Montréal. Celui qui fut pendant plus de 15 ans le bras droit du maire Jean Drapeau aurait posé ce geste à cause de la lenteur des autorités provinciales à solutionner les problèmes que rencontre la C.U.M.

M. Camille Samson, président du Ralliement des Créditistes du Québec, a fait savoir qu'il quitterait la direction de ce parti politique afin de laisser à des éléments plus jeunes l'occasion de se faire valoir. M. Samson a révélé qu'il ne demanderait un renouvellement de son mandat que s'il était assuré d'obtenir un appui massif de la part des délégués au congrès de choix d'un nouveau chef.

A cause de la grève des électroniciens et du mauvais temps, Air-Canada a dû annuler tous ses vols de la fin de semaine en provenance de l'aéroport international de Dorval. Les 2,200 techniciens qui sont en grève depuis dix jours réclament de meilleures conditions de travail et la semaine de travail de quatre jours. Ils ont rejeté l'offre d'une augmentation de salaire de 15.5% qui leur a été faite par une commission de conciliation.

M. Robert Nixon a démissionné de son poste de leader du parti libéral ontarien. Il continuera toutefois à siéger à la Législature ontarienne comme simple député.

La diminution constante du nombre des fermes est la preuve de l'insécurité qui règne dans le secteur agricole. C'est ce qu'a déclaré à Drummondville M. René Lévesque, président du Parti Québécois, au colloque que tenait ce parti souverainiste sur l'agriculture. M. Lévesque s'est fait l'avocat de la mise sur pied d'une industrie de transformation et de distribution de la production alimentaire dans le Québec, industrie qui serait entre les mains des Québécois.

Le gouvernement fédéral pourrait bien, s'il lui chante, boycotter le projet québécois de la baie James. C'est ce qu'a déclaré Me Henri Brun, conseiller juridique à la commission Dorion et vice-doyen de la Faculté de Droit de l'Université Laval. Selon Me Brun, le Québec devra négocier avec les Indiens du Nouveau-Québec les droits de chasse et de pêche qui leur ont été concédés en 1912.

Le Parti Libéral du Québec a mis en vente le Club de Réforme de Montréal. L'immeuble et le terrain auraient une valeur approximative de \$250,000 selon M. Gabriel Lapointe, président du conseil d'administration du club qui a fermé ses portes le deux février.

Les 1200 délégués de 84 pays réunis à la conférence pour la paix et l'indépendance des peuples d'Indochine ont demandé que le président des Etats-Unis, M. Richard Nixon, fixe une date précise pour l'évacuation des troupes américaines encore en Indochine. La conférence se tient à Versailles, en banlieue de Paris.

Richard Martin, des Sabres de Buffalo, de la Ligue Nationale de Hockey, a marqué son 38ième but de la saison, égalant ainsi le record établi l'an dernier par son coéquipier Gilbert Perreault.

Suppression des tarifs douaniers des E.-U. sur les produits de l'érable

Le 1er janvier 1972 est entrée en vigueur une baisse des tarifs douaniers des Etats-Unis applicables à un certain nombre de produits agricoles canadiens. Dans le cas du sirop d'érable et sucre d'érable le tarif disparaît complètement, ce qui veut dire que les produits de l'érable pourront entrer aux Etats-Unis sans douane.

En 1970 les exportations de sirop d'érable vers les E.-U. ont totalisé 10,548,516 livres d'une valeur de \$3,879,484. et celle du sucre d'érable ont été de 3,527,003 livres d'une valeur de \$1,786,811.

On espère que la disparition du tarif douanier sur les produits de l'érable sera de nature à apporter une stabilité dans les prix payés aux producteurs et dans certains cas ceci vaudra dire de meilleurs prix pour les producteurs.

Il ne reste plus qu'à espérer que la prochaine récolte du printemps 1972, soit meilleure que celles que nous avons connues au cours des deux dernières années.

et marraine M. Donald Pelletier et Mlle Diane Fortier de Québec, une tante, il était porté par Mme Paul Laurendeau, une autre tante.

Assistaient également à la cérémonie religieuse M. et Mme Marc-André Lapierre, les parents, Lucie et Lyne, soeurs des enfants, M. et Mme Josaphat Lapierre, grands-parents paternels de Courcelles, M. et Mme Olivier Lapierre, oncle et tante de Courcelles, M. Denis Lapierre, de Courcelles, oncle, M. et Mme Jean-Louis Talbot de Lac-Mégantic, oncle et tante, Mme Bibiane Leclerc, de St-Damien, tante, Claude, Leclerc, Sylvie et Nancy Talbot de Lac-Mégantic, cousin et cousines, et Mme Lauréat Fortier de Détroit, une grande tante.

C'est M. l'abbé Joseph Lapierre, de St-Martin, oncle des enfants, qui a présidé la cérémonie religieuse.

Nos félicitations!

Hospitalisés

(E.L.) - Nous désirons exprimer nos vœux de prompt rétablissement à M. Emile Paré de St-Ludger, présentement hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke.

Egalement hospitalisée, Mme Davila Beaudoin de Lac-Mégantic, présentement à l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic. Nous lui souhaitons un retour hâtif au foyer, et à son époux qui a été également hospitalisé, nous lui disons: heureuse convalescence.

Naissances

COURCELLES (R.B.) - M. et Mme Marc-André Lapierre (Eliette Fortier) de Courcelles sont les heureux parents de jumeaux nés le 31 décembre et baptisés le 30 janvier.

Joseph Martial Eric, a eu comme parrain et marraine M. et Mme Georges-Henri Rodrigue (Ginette Fortier) de Québec, oncle et tante, il était porté par Soeur Clémence Fortier, sœur, tandis que Joseph Etienne Frédéric, a eu comme parrain

**ENCOURAGEZ
NOS ANNONCEURS**

CARTES PROFESSIONNELLES

Pierre GREFFARD

B.A., LL.L.

AVOCAT et PROCUREUR

5284 rue Frontenac Tél. 583-2776
LAC-MEGANTIC

André TURGEON

B.A., LL.L.

AVOCAT et PROCUREUR

5175 rue Frontenac Tél. 583-1477
LAC-MEGANTIC

Claude PARADIS

B.A., LL.L.

AVOCAT et PROCUREUR

5137 rue Frontenac Tél. 583-3833
LAC-MEGANTIC

SERVICE DE REPARATION T.V. ET RADIO

Mégantic Transvision offre toujours les services d'un technicien licencié pour tous genres de réparation d'appareils de radio, télévision noir et blanc et couleur, stéréo, etc. Confiez vos travaux en toute confiance à MEGANTIC TRANSVISION, Jean-Marc Robert, technicien, Tél. 583-0432 (atelier) ou 583-3664 (le soir).

Dr Marcel COUTURE, o.d.
OPTOMETRISTE

Pour rendez-vous, signalez:
Bureau: 583-0404 5062 rue Frontenac
Résidence: 583-0405 5058 rue Frontenac

Dr Frs-X. PARADIS, b.a.o.d.
OPTOMETRISTE

examen de la vue - Traitements orthoptiques
Bureau: 5137 Frontenac (éd. Huard) - 583-2092
Résidence: 4255 Laval - 583-2238
LAC-MEGANTIC

L. L. BOURQUE
NOTAIRE

5335 rue Frontenac Tél. 583-2262
édifice Bourque LAC-MEGANTIC

DANIEL DROUIN
NOTAIRE

Cessionnaire des greffes du notaire C.-E. Côté
et du notaire De Lourdes Lippé
3443 rue Milette LAC-MEGANTIC Tél. 583-0787

Dr Gaston HOULE, m.d., C.S.P.Q.
SPECIALISTE en CHIRURGIE

5137 rue Frontenac Tél. 583-2673
LAC-MEGANTIC

Dr Guy LAJEUNESSE
CHIROPATICIEN

- SUR RENDEZ-VOUS -
4822 Laval Lac-Mégantic 583-0128

Dr Gérald BOLDUC, D.D.S.
CHIRURGIEN - DENTISTE

SUR RENDEZ-VOUS 9 h. à midi
Mercredi et Samedi 2 h. à 5 h.
exceptés 7 h. à 9 h.
3544 Milette 583-1026 Lac-Mégantic

Dr Jean-E. BOURQUE
CHIRURGIEN - DENTISTE

1 h. a.m. à 5 h. p.m.
5337 rue Frontenac Tél. 583-2701
édifice Bourque
LAC-MEGANTIC

Dr Roger MICHAUD, m.d.
MEDECINE FAMILIALE

3494 rue Grégoire 583-2244
LAC-MEGANTIC

Docteur Gérard NOEL
MEDECIN - CHIRURGIEN

Médecine Générale
5035 Boul. des Vétérans Tél. 583-0678
LAC-MEGANTIC

TEL. RES. et BUREAU : 583-1458

H. P. Campeau C. d'A. A.

ASSURANCES GENERALES
FEU - VIE - AUTOMOBILES

4235 rue Laval Lac-Mégantic, Qué.
ASSURANCE-VIE "CONFEDERATION"

Paradis Service Fina

5570 rue Frontenac - Tél. 583-2260 - Lac-Mégantic

SPECIALITES

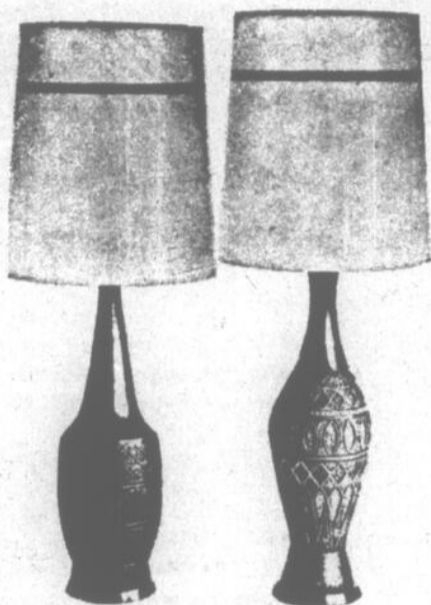
- * ALIGNEMENT et BALANCEMENT de ROUES
- * MISE AU POINT
- * PNEUS - BATTERIES - ACCESSOIRES
- * SERVICE PROMPT ET SATISFAISANT

CAMILLE PARADIS, propriétaire

MAGASIN CONTINENTAL

AUBAINE FORMIDABLE

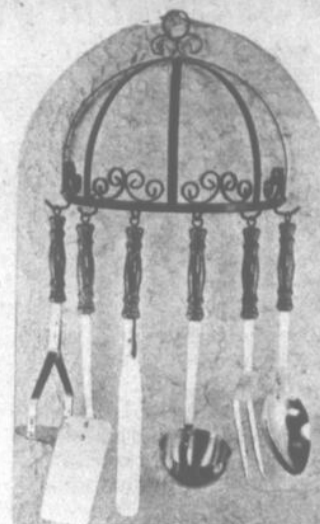
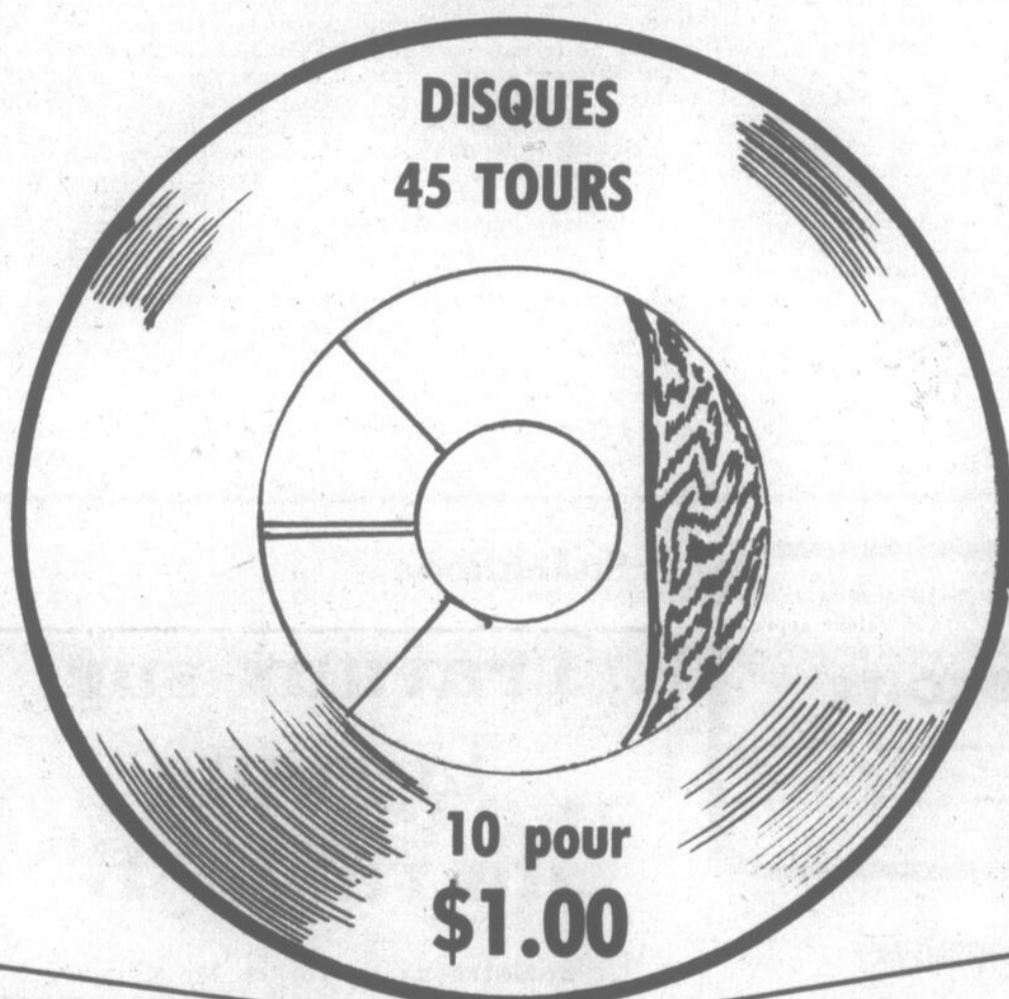
VOS CHANTEURS POPULAIRES
DE LA TELEVISION ET DE LA RADIO



LAMPE de SALON

TRES BEAU STYLE
REG. \$7.99

SPECIAL **5.99**



ENSEMBLE DE 7 USTENSILES
de CUISINE - INOXYDABLE
STYLE COLONIAL

rég. \$7.99

6.99



LAINES "PHENTEX"

TANT QU'IL Y EN AURA

REG. 77c

GRAND SPECIAL **2/.99**

AMPOULES électriques

Westinghouse
de 15
à
100 watts

EMPAQUETAGE
BRUN

REG. 2/65c

2/40¢

PANTOUFLES pour enfants

A MOTIFS DESSINS D'ANIMAUX
VOS ENFANTS EN SERONT
RAVIS. SPECIAL

REG. \$2.19 **1.79**



PATE A DENT

LISTERINE

4 TUBES

REG. \$1.49

SPECIAL

1.09



MONTRES BRACELETS

MOUVEMENT "SUISSE"
Garantie de 1 an sur tous
défauts de manufacture.

REG. \$7.99
SPECIAL **5.99**

NICE'N EASY
COLORANT A CHEVEUX
GRAND CHOIX
DE COULEURS

Valeur \$2.50

SPECIAL

1.89



HAIR COLOR
SHAMPOING COLORANT

VAISSELLE "DURALEX"

ENSEMBLE
de 20 mcx

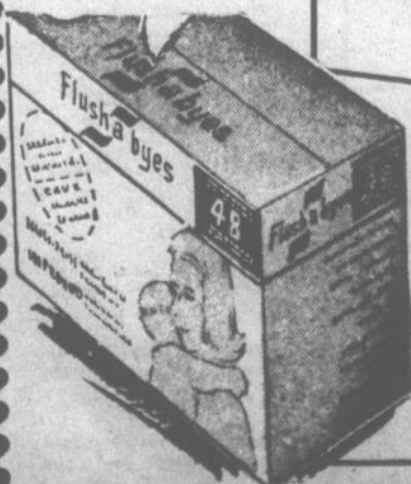
en verre de couleur
résistant à -30
degrés jusqu'à 450
degrés de chaleur.
Couleurs assorties.
Valeur \$14.98
pour

13.98

SERVICES de 7 MORCEAUX

Beurrier-couvercle
Sucrier-couvercle
Pot à crème
Salière
Poivrière en verre
Rég. \$4.99

4.29



COUCHES "FLUSH-A-BYES"

GRANDEUR jusqu'à 22 livres
REG. \$2.59

SPECIAL **2.19**

TOILE EN VINYL POUR MAISON

37 1/4" x 72"
REG. \$1.17

SPECIAL **.89**



Un sacrement pour la vie, pas pour la mort "Faut pas attendre l'agonie pour appeler le prêtre"

Le nouveau rituel du Sacrement des Malades (connu autrefois, — et encore bien souvent — sous le nom d'Extrême-Onction) approuvé par l'Episcopat canadien, nécessitera des pasteurs et des chrétiens un changement de mentalité afin de retrouver le vrai sens de ce geste qui veut aider les malades à donner un sens à leur souffrance et à lutter pour la vie.

Signe de vie et non arrêt de mort

Souvent, on attendait aux dernières minutes de la vie d'un agonisant pour appeler le prêtre qui devait administrer ce sacrement en hâte sur un chrétien déjà inconscient ou presque; on réservait ce rite pour la fin; dans certains hôpitaux, annoncer à quelqu'un qu'on allait l'administrer était considéré comme lui signifiant son arrêt de mort, et comme ayant un mauvais effet sur le moral du patient. Le nouveau rituel, au contraire, présente le

sacrement des malades comme un sacrement pour la vie, non pour la mort. Ainsi que l'explique Mgr Grégoire, archevêque de Montréal, à ses prêtres, le nouveau rituel «invite à un changement de mentalité en soulignant que l'onction n'est pas d'abord destinée aux mourants mais à toute personne qui se trouve dans une situation de maladie sérieuse et aux personnes âgées dont les forces diminuent considérablement.»

Un sens à la vie

Le nouveau rituel présente une structure plus simple, et un choix de prières et de commentaires écrits dans un langage accessible et positif. Il est accompagné d'une note pastorale de l'Office national de Liturgie expliquant, avec les données de l'histoire et de la théologie, le sens de ce sacrement et fournissant des indications d'ordre pratique. Le sacrement des malades s'adresse à l'homme en situation de maladie sérieuse alors qu'il prend conscience de

façon aiguë de ses limites: «Il se sent inutile, totalement dépendant, seul, incompris»; la médecine peut soulager sa souffrance physique, mais dans l'anonymat d'un logement oublié ou des hôpitaux où courent les infirmières minutées par des exigences planifiées, le malade a besoin d'un sens à ce qu'il vit et d'une présence chaleureuse. C'est pour lui redonner courage et espérance qu'existe le sacrement des malades.

Le réconfort des proches

Ce sacrement, dans la liturgie catholique, veut justement exprimer la présence du Christ vainqueur de la mort et de la souffrance auprès du malade, comme au temps où le prophète de Galilée parcourait son pays en guérissant les malades: «les aveugles voient et les boiteux marchent»; l'Eglise se sait aujourd'hui encore chargée d'apporter aux malades le réconfort de la charité du Christ: l'Eglise, c'est-à-dire, non seulement le prêtre, mais les proches

du malade (parents, amis, personnes chargées de soins) et toute la communauté chrétienne. J'étais malade et vous m'avez visité.

C'est pourquoi le nouveau rituel prévoit la participation des proches à la célébration du sacrement qui peut être suivie de l'Eucharistie.

On comprend alors pourquoi les Evêques canadiens insistent pour que les catholiques, prêtres et laïcs, changent leur façon de penser à ce sujet, et «enterrent» l'expression d'«extrême-onction»: il n'y a qu'un sacrement des malades; bien sûr, pour les mourants, l'Eglise a toujours prévu le Viatique (l'Eucharistie du «voyage» et pour les personnes déjà mortes, des prières d'intercession. Mais, il ne faut pas attendre l'agonie pour appeler le prêtre. Il suffit d'une maladie soit sérieuse ou difficile, ou que les forces faiblissent. A travers le geste fraternel et réconfortant du sacrement des malades, ceux-ci retrouveront sans doute le goût de vivre, malgré tout.

(Dimanche-Matin, 6 février 1972)

Richard WALLOT

Sur le Pont d'Agnes

(de nos éditions antérieures)
par Louis-Philippe POULIN
(Tous droits réservés)

Bonhommes de neige, murailles et châteaux construits des mêmes matériaux ne sont-ils pas des images frappantes de tout ce que nous rencontrons ici-bas et qui, tôt ou tard, devient néant.

x x x

La lutte électorale se poursuivra-t-elle à l'époque de la fonte des neiges, en notre pays? Personne profitera de la situation pour lancer des balles de neige.

x x

La lutte pourra être chaude, tiède ou froide, cela n'aura aucune influence sur la température que souhaitent nos propriétaires d'établissements.

x x x

En ce froid sibérien de février, pourrait-on croire que dans quelques semaines seulement, ce sera la crue des eaux?

x x x

S'il était possible de nous faire comprendre d'elles, ces corneilles, nous leur dirions de ne pas hésiter à nous arriver, que si noires soient-elles, personne n'a peur d'elles.

x x x

Le coulage, toujours funeste, dans l'industrie en général, ne fait pas moins le succès et le profit dans l'industrie sucrière.

x x x

Avec tous ces sports et tous ces amusements divers, d'hiver, comment pourrait-on souhaiter, trop tôt, le retour du printemps, pourtant si désiré.

x x x

Aux cris que l'on peut entendre présentement "Vive la glace" succèdera celui de "Gare à la glace vive!"



CONNAISSEZ vos DROITS

par Pierre Greffard, avocat, B.A., LL.L.

De l'obligation de témoigner

Le témoin qui reçoit un subpoena est-il obligé de se rendre à la Cour pour rendre témoignage? Oui, bien sûr, et tout le monde connaît cette réponse.

Pourtant, plusieurs personnes refusent de se rendre à la Cour sous prétexte que ce devoir civique leur cause trop d'embêtements. En effet, aller rendre témoignage n'est pas toujours un devoir bien agréable. Il faut d'abord attendre des heures avant que son tour ne vienne. Malgré les indemnités versées pour les frais de voyage, de nourriture et pour la perte de temps, le témoin souvent accuse une perte de revenu à cause de cette journée sans travail. Souvent aussi, le témoin prétend n'avoir rien à déclarer parce qu'il n'a rien vu ou qu'il dit ne rien connaître de la cause ou parce qu'il a oublié ce qu'il avait vu ou entendu.

Cependant, la loi est sévère pour le témoin qui a reçu un subpoena et qui ne se présente pas devant le tribunal. Le juge en effet peut en effet décerner un mandat d'amener contre la personne en question et ordonner qu'elle soit détenue sous garde, c'est-à-dire en prison, jusqu'à ce qu'elle ait rendu témoignage, ou qu'elle soit libérée à la condition de fournir bonne et suffisante caution de rester à la disposition de la Cour.

Par exemple, une femme médecin de Montréal a refusé ou négligé récemment de se rendre à la Cour après avoir reçu un subpoena pour rendre témoignage, sous prétexte qu'elle perdait une journée entière de travail. Le juge, selon la loi, a donc fait arrêter la femme en question et inutile de dire qu'après arrestation et condamnation à trois jours de prison pour outrage au tribunal, la personne a rendu témoignage.

Je ne crois pas que la seule peur des sanctions de la loi soit une raison pour comprendre l'importance d'obéir à l'ordre d'aller rendre témoignage. Il faut plutôt comprendre que c'est là un devoir civique extrêmement important. En effet, sans témoins, comment justice pourrait-elle être rendue?

Ce n'est pas à celui qui reçoit un subpoena d'interpréter sa qualité ou sa compétence à témoigner. C'est au tribunal qu'il revient de juger les réponses du témoin et l'importance qu'il faut leur accorder.

Tout le monde est prêt à critiquer la lenteur de l'administration de la justice, mais à qui la faute lorsque des douzaines de causes doivent être remises parce que les témoins ou un témoin ne s'est pas rendu au procès?

A St-Méthode

Travaux sur la route du rang "B"

Le ministre de la Voirie, Me Bernard Pinard, vient d'annoncer que la municipalité de St-Méthode de Frontenac se verra accorder une subvention pour un montant maximum de \$2,000.00 pour des travaux déjà exécutés sur la route du Rang "B", à même le présent budget de voirie.

Erratum

Nous corrigeons une erreur qui s'est glissée involontairement dans l'article OPINION DES LECTEURS la semaine dernière, dans laquelle on reproduisait

"C'est mon opinion" de M. André Bédard, de TELE 7. Cet article est signé: (envoi de Michel Charbonnier), nos lecteurs auraient dû lire (envoi de Noël Charbonnier). Nous nous en excusons.



En bon français on prévient qu'il faut faire ATTENTION A LA PEINTURE et non que l'objet est peint. A condition d'accrocher la pancarte au bon endroit. (Office de la langue française).

FONDÉ EN 1929

L'ÉCHO de FRONTENAC

JOURNAL HEBDOMADAIRE RÉGIONAL

Rédaction et administration à 5040 Boul. des Vétérans Tél. 583-1630

LAC-MÉGANTIC

Mme L.-Philippe Poulin directrice

MEMBRE des HEBDOS du CANADA et de l'AUDIT BUREAU of CIRCULATION

HEBDOS DU CANADA

ABC

Circulation certifiée

Abonnements : CANADA \$4.50 ETATS-UNIS \$6.50

Imprimé aux ateliers de l'Imprimerie Poulin Ltée St-Joseph de Beauce

Courrier de la 2e classe Enregistrement No 1148

Lambton

Les "Mouflons de Montagnes Inc" reçoivent une subvention de \$29,952

Le club d'auto-neige de Lambton "Les Mouflons Inc." viennent de recevoir une subvention de \$29,952. dans les cadres du programme d'initiatives locales. Le président de cet organisme M. Bertrand Fréchette est heureux d'annoncer cette nouvelle aux membres du club.

La grande partie de l'octroi servira à payer la main d'oeuvre. En effet 16 personnes trouveront de l'emploi durant les 4 prochains mois, il recevront \$25,600.; la balance de la subvention a été accordée pour frais divers d'opération. Plus de 40 milles de sentiers seront déblayés et parfaitement aménagés pour satisfaire les plus exigeants de la motoneige.

C'est M. Renaud Couture de Lambton, secrétaire du club, qui a parrainé la demande de l'Association, qui compte plus de 200 membres.

Les membres sont priés de prendre note que le 2 mars prochain à l'Auberge de la Rivière Sauvage de Lambton à 8 heures p.m. se tiendra l'assemblée générale annuelle du club.

Les "quatrième degrés" sympathisent

Un frère chevalier, membre du quatrième degré de l'ordre des Chevaliers de Colomb, vient de mourir à Disraeli, il s'agit de M. Louis-Emile Boutin, qui est décédé à l'âge de 67 ans, il était un membre actif de l'ordre depuis plus de 35 années.

Assistaient aux funérailles, le 8 février dernier, MM. Wilfrid Fortin, Wilfrid Bellefleur, Wilfrid Ferland et J.C. Roy de Lac-Mégantic.

DONALD RICHARD
Comptable

SPÉCIALISTE EN IMPÔT

tél 846-2365

103 LAVAL

BROMPTONVILLE QUE

\$2,245.

Tandis que les autres marques importées majorent leurs prix,
Volkswagen continue comme d'habitude.



Le prix indiqué est le prix de détail maximum suggéré pour la Volks, f.a.b. au port d'entrée. Taxes provinciales et frais de destination en sus.

A. Roy Automobiles Enrg.

2868 AGNÈS/LAC MÉGANTIC/583-2466

Une démarche peu commune dans le monde syndical

Les autorités syndicales se rendent aux terres et forêts

Le problème d'approvisionnement de bois présenté a reçu une priorité à l'échelle provinciale

Conscients des difficultés que rencontrent présentement leurs employeurs pour s'approvisionner de bois, les autorités syndicales de la Fraternité Unis des Charpentiers et Menuisiers d'Amérique, local 2877, sont allées frapper à la porte du Ministère des Terres et Forêts de la province, pour obtenir de l'aide.

En effet, une délégation pilotée par le président de la Fraternité M. Emilien Bureau, dont faisaient partie MM. André Mercier, Roland Richard et Gaston Blais, s'est rendue à Québec faire des représentations dans l'espoir de voir survivre les industries pour lesquelles ils travaillent. Le député de Frontenac à l'Assemblée nationale, M. Paul-

André Latulippe accompagnait les délégués.

Les autorités du Ministère, qui ont été saisies du problème, n'ont pas caché leur surprise et leur admiration devant la délégation syndicale venue revendiquer, pour leurs patrons, certains avantages d'approvisionnement de bois.

Les pressions ont été exercées afin que le Ministère des Terres et Forêts viennent en aide dans le plus bref délai possible aux entreprises locales Megantic Manufacturing Company et la Cie Torpedo Ltée, pour qu'elles puissent s'approvisionner de billots de bois franc en quantité suffisante, et à des prix raisonnables pour permettre à ces industries de continuer leurs opérations de déroulage et de sciage.

Le Syndicat est conscient également que dans les conditions actuelles, l'approvisionnement de billots pour alimenter ces industries, ne peut suffire et que dans un avenir plus rapproché que l'on pense, plus de cinq cents employés pourraient être en chômage. Les employés savent également que leurs employeurs ont fait des efforts, depuis nombre d'années, pour procurer le plus d'emplois possibles par 1.000' de bois déroulés ou sciés, ce qui motivent davantage leurs démarches auprès du Ministère. Ils sont décidés de ne rien négliger pour sauvegarder leurs industries, en s'assurant ainsi du travail, et en assurant à leurs concitoyens un avenir économique meilleur.

La rencontre avec le Ministre des Terres et Forêts, M. Kevin Drummond, a été des plus cordiales de même que les entrevues avec les sous-ministres responsables de la politique d'approvisionnement de bois des industries québécoises.

Le problème d'approvisionnement de bois, présenté par le syndicat, aurait reçu une priorité à l'échelle provinciale, par les autorités du Ministère des Terres et Forêts, de déclarer un délégué, à cause du taux élevé d'emplois créés par l'utilisation de chaque mille pieds de bois dans ces industries.

Il s'agit là d'une démarche peu commune dans les annales du monde syndical, et nul doute qu'elle représente une facette de la véritable vocation du syndicalisme.



Tirage, vendredi, le 11 février
21053
 19 gagnants de \$5,000
1053
 152 gagnants de \$500.
053
 1539 gagnants de \$100.



ST-VALENTIN - La soirée de la St-Valentin samedi soir dernier a été un réel succès. Nous avons décoré notre Valentin et notre Valentine. Les heureux étaient M. et Mme Patrick Pouliot. félicitations!

SAMEDI LE 19 FEVRIER - Soirée au club avec "Les Chevaliers Rouges"

LANCERS AU POULET - N'oubliez pas le lancer au poulet tous les samedis après-midi au Club

PRESIDENT-FONDATEUR - Cette question revient à nouveau, disons que le président - fondateur, M. Conrad Turtotte a été le premier à accepter les charges de président bien que non-officiellement; mais les démarches entreprises pour obtenir la charge du conseil no 9 ont été faites par M. Odilon Vallerand. Ces explications devront satisfaire tout le monde.

CARTES DE MEMBRE - Le temps passe, procurez-vous vos cartes.

Le président M. Clément Dumas tient à remercier tous les Aramis qui ont répondu si généreusement à son appel par leur présence à l'assemblée spéciale du 13 février dernier. Il sollicite d'eux la même participation aux assemblées mensuelles régulières. Disons en passant pour les membres qui n'étaient pas présents que le site de la rue Lafontaine, chez M. Paul-Aimé Rover a été choisi pour la construction de notre nouvelle bâtisse du club.

Y. Bédard, pub].

Achetons et vendons vieux fer

Nous achetons vieux fer, métal, batteries usagées, radiateurs, cuivre, aluminium, plomb, etc... Nous pouvons également vous fournir fer usagé de toutes sortes ("H-beams - plates - tuyaux", etc...) Communiquez avec :

Frontenac Iron & Metal

Jean-Thomas Beaudoin, propriétaire
 3849 rue Joliette - Tél. 583-2675 - LAC-MEGANTIC



(Photo l'Echo)

M. René-Paul Gosselin de Lac-Mégantic nous montre fièrement le chèque qu'il a reçu de Loto-Québec au montant de \$5,000. Il était gagnant au tirage de la Mini-Loto du 28 janvier avec le billet portant le numéro 85081. Ce billet lui avait été vendu par M. Paul Poirier, que nous apercevons à gauche de la photo.

Nantes

(DNC - T.C.) - MM. Armand Parent et Gaston Audet ont été élus marguilliers en remplacement de MM. Réal Rouillard et Paul-Eugène Breton qui avaient fini leurs termes de 3 ans. Les autres marguilliers sont Mmes Gérard Bouffard et Ronald Côté ainsi que MM. Julien Lapierre et Marcel Brousseau.

x x x

Le 16 janvier a eu lieu la fête des enfants, grâce à la belle température beaucoup de parents avaient amené leurs enfants, même les plus jeunes, qui, en plus de la bénédiction du Seigneur Jésus, ont reçu des friandises qui avaient été préparées par les soins des dames de l'A.F.-E.A.S. Il y a eu musique par l'organiste Lyne Beauchesne et autres jeunes musiciens et chanteurs. Le jeune Paul Bouffard a fait l'homélie de circonstance.

x x x

Nous souhaitons un prompt rétablissement à tous nos malades dont Mmes Wilfrid Poirier et Yvette Fortier ainsi que Mme Raoul Busqué, et s'il y en a d'autres dont j'ignore les noms, je leur souhaite de revenir vite parmi nous.

x x x

Mlle Johanne Ferland a remporté le premier prix pour une chanson de sa composition lors d'une soirée d'amateurs tenue à Milan, dimanche dernier. Félicitations!

Lors de la dernière réunion de l'A.F.E.A.S. l'étude sociale. Le couple en 72, la différence d'il y a trente ans, aujourd'hui. Le dialogue et l'amour véritable sont toujours désirés, pour réussir une vie à deux. A l'art ménager, courte pointe, tricot, et décorations. Patrons ont été distribués! Les prix de présence allèrent à Mmes Jeanne Bureau et Jeanne d'Arc Maheu, un goûter et une partie récréative termina la réunion.

Rapports d'impôts

Si vous désirez faire remplir vos rapports d'impôts, je suis à votre disposition. Règlement immédiat si désiré.

Clément Martel

4004 rue Laval
 LAC-MEGANTIC
 Tél. 583-0525

Piopolis

VA ET VIENT - M. et Mme Fernand Thivierge et leurs enfants étaient en visite dans la famille de M. Alfred Thivierge, rencontrant également M. et Mme Laurent Richard (Solange), M. et Mme Roger Fortier (Jeannine), M. et Mme Léopold Thivierge de Piopolis, et M. et Mme Denis Vachon (Huguette) de Lac-Mégantic.

J. Giovanni PARADIS

4639 Laval — Tél. 583-2680 ou Rés. 583-1705

REPARATION D'ACCESSOIRES ELECTRIQUES
 de RADIOS et de TELEVISIONS

Portes en bois — Contre-Plaqué (Plywood)
 Planches murales — Moulures, etc.

UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS VOUS EST ASSURE
 EN TOUT TEMPS.

N'en rêvez plus... vous l'aurez



CONSTRUCTION CLOUTIER & FILS Inc.

ENTREPRENEUR GENERAL

Spécialité : MAISONS RESIDENTIELLES - Réparation et rénovation : cuisines, bureaux, etc.

J.-Guy CLOUTIER Gaston CLOUTIER Bruno CLOUTIER
 Tél. 583-2080 Tél. 583-2531 Tél. 583-1149

Bureau 4316 Dollard

Lac-Mégantic, Qué.

ATTENTION - ATTENTION - ATTENTION

Au 2850 Laval nord, Chemin de Nantes, Lac-Mégantic

ECOULEMENT de toute notre marchandise :

HABITS, PANTALONS, CHEMISES, JACKETS DE SKI, GILETS, etc... etc... TOUT doit être VENDU avant la fin de FEVRIER pour faire place à notre marchandise de printemps. Voilà la "VENTE DES VENTES"

Economisez réellement en vous rendant chez

Madame GASTON BOUCHARD

enseigne "Habits pour hommes" — Prix de gros
 2850 Laval nord Lac-Mégantic

IMPORTANTES MODIFICATIONS AU REGLEMENT D'AQUEDUC

— Les autorités municipales de la ville de Lac-Mégantic ont apporté d'importantes modifications à l'échelle des tarifs imposés à certaines classes d'usagers du réseau municipal d'aqueduc. C'est ainsi que, conformément à l'article no 443 de la loi des Cités et Villes, des contrats spéciaux interviendront dans les cas où l'on considérera que certaines industries de transformation excèdent la consommation

ordinaire d'eau. De plus, des compteurs de débit d'eau seront installés là où les autorités compétentes le jugeront à propos et la consommation d'eau mesurée sera facturée suivant une échelle établie en faveur des consommateurs qui utilisent l'eau à des fins multiples (voir plus bas). Les autorités municipales pourront ordonner l'installation d'un compteur de débit d'eau dans les établissements où une

pompe-siphon actionnée par le système d'aqueduc est installée dans un sous-sol pour le drainer; la consommation totale d'eau de ces établissements sera facturée aux propriétaires suivant le tarif en vigueur. Enfin, un compteur de débit d'eau pourra être installé dans un établissement où la consommation d'eau est à usage multiple, i.e., pour fin domestique, commerciale et (ou) industrielle.

Le montant minimum annuel de la facture sera égal au tarif fixe établi par le règlement pour chaque classe de consommateurs, ce tarif fixe donnant droit à un nombre équivalent de gallons d'eau peut s'illustrer suivant les exemples qui suivent, le tarif de base étant de \$0.80 le mille gallons:

a) consommateur domestique disposant d'une salle de bains complète: \$60.00 (75,000 gallons);

b) consommateur domestique ne disposant pas d'une salle de bain complète: \$48 (60,000 gallons);

c) consommateur commercial: \$80 (100,000 gallons).

Toute consommation excédentaire sera facturée à \$0.80 le mille gallons.

Ces amendements apportés au règlement d'aqueduc de la ville de Lac-Mégantic entreront en vigueur après l'accomplissement des formalités édictées par la loi.

Certains propriétaires de lots pourront obtenir le prolongement d'un réseau d'aqueduc et d'égouts

— Il sera désormais possible aux propriétaires des lots d'un secteur qui n'est pas encore desservi par le réseau municipal d'aqueduc et d'égouts d'obtenir le prolongement de ce réseau.

Ces propriétaires devront cependant se conformer à certaines exigences: ils devront rallier la majorité dans le secteur pour lequel ils exigent le prolongement du réseau d'aqueduc et d'égouts et posséder au moins la moitié de la longueur globale des lots, des deux côtés de rue du secteur en question. Si les autorités municipales accèdent à leur requête, il leur sera imposée une taxe spéciale de \$1.50 du pied linéaire comme charge fixe annuelle complète et entière sur tous les lots ayant front aux conduites d'aqueduc et d'égouts mises en place à leur demande, tant et aussi longtemps qu'une bâtisse à caractère permanent n'aura pas été érigée sur ces lots.

Les lots de coin seront cotisés dans une proportion de 50 p.c. de la longueur qu'ils présentent à la rue. Cette taxe spéciale s'appliquera dès le début de la deuxième année financière suivant la fin des travaux.

Chaque année d'imposition comptera pour une année entière et il ne sera effectué aucun remboursement partiel ou complet de la taxe imposée. L'imposition de cette taxe spéciale cessera à la fin d'une année d'imposition complète, dès qu'une bâtisse à caractère permanent aura été érigée. Le propriétaire de l'édifice sera alors assujéti au paiement du tarif en vigueur pour l'achat de l'eau à ce moment-là.

Advenant le cas où un contribuable ferait l'acquisition de

plusieurs lots dans une nouvelle subdivision où des travaux de prolongement du réseau d'aqueduc et d'égouts auraient été exécutés, la taxe spéciale pourra cesser pour chacun des lots sur lesquels une bâtisse à caractère permanent aura été érigée ou si deux ou plusieurs lots, après la construction d'une seule bâtisse et après l'exécution de travaux de terrassement et d'aménagement, présentent l'aspect physique d'un seul lot; la longueur totale de la façade de ces lots ne devra cependant pas excéder 180 pieds.

NOS ENFANTS, LEUR ECOLE

ON S'ACHARNE A LEUR VOLER LEUR ENFANCE

Je viens de lire le condensé d'un livre d'Ida LeShan, intitulé "The Conspiracy Against Childhood", titre qu'on a traduit assez précisément par Complot contre l'enfance. Je trouve que l'auteur, psychologue qui enseigne et travaille en relation étroite avec enfants et parents depuis 25 ans et plus, a parfaitement raison. A

force d'organisations et de contraintes, on risque - si on ne l'a pas déjà fait - de voler aux enfants la joie précieuse de leurs premières années.

Pourtant jamais on n'a dépensé autant de temps, d'énergie et d'argent pour la jeunesse. Jamais on n'a mis à leur service autant de spécialistes. Jamais dans le passé on ne les a choyés à ce point: ils ont, plus que jamais auparavant, jouets, matériel de sport et jeux de plein air, livres, radios, tourne-disques, bicyclettes, voitures et bateaux.

Tout cela est fait dans le but évident de rendre les jeunes plus heureux. Le sont-ils vraiment? Il ne le paraît pas. Il semblerait même qu'ils soient de plus en plus révoltés, aigris, étrangers à leur entourage. Plusieurs, parmi les plus "gâtés", deviennent des drogués, des voleurs ou des débauchés.

Il apparaît donc que ce qui tend à donner à la jeunesse les

meilleures conditions de vie possibles, ne réussit, à force d'organisations et de contraintes, qu'à faire de cette même jeunesse, la génération la plus malheureuse de l'histoire.

Que se passe-t-il? De l'avis de l'auteur, nous nous acharnons à leur voler leur enfance, à la supprimer tous simplement.

Nous avons hâte qu'ils cessent d'être des enfants. Et cette impatience apparaît très clairement dans la hâte que nous montrons à les instruire. Aux Etats-Unis, un livre qui conseillait de commencer la préparation à la lecture chez les bébés de dix mois s'est vendu à 75,000 exemplaires en un temps record. Un autre propose des méthodes propres à donner une intelligence supérieure à votre enfant et vous explique par le menu détail tout le contenu intellectuel et scolaire qu'on peut lui faire ingurgiter avant même l'âge de 5 ans. Il s'agit d'un bourrage qui commence dès l'âge de 30 mois. C'est bien fini! comme dirait une actrice connue.

Par la suite vient l'école qui, peut-être et malheureusement, poursuivra, intensifiera même ce genre de forçage.

Un article paru dans le "New York Times" résume ainsi la situation: "Les Américains sont toujours sous pression. La lutte pour se faire un nom et une fortune débute bien avant la maternelle. Celui qui n'a pas réussi à se distinguer dès le commencement de ses études secondaires est à peu près hors de course".

Pourtant, cette émulation effrénée est parfaitement inutile. Et l'on sait que ce ne sont pas toujours les supposés génies découverts à 5 ans qui feront ce qu'il est convenu d'appeler une réussite de leur vie. Car ce ne seront pas nécessairement eux non plus qui apprendront plus vite, mieux ou davantage ou qui seront même les mieux disposés à s'instruire. Alors, on aura tout gâché en voulant trop devancer.

STUDIO
Ligori
BEAUDOIN



est l'ENDROIT
par excellence
pour vous
PROCURER
tous genres
d'INSTRUMENTS
de
MUSIQUE
et
ACCESSOIRES
"GRETSCH"

3635 rue Lavolette
LAC-MEGANTIC
Tél. 583-0118

Et pourtant, pourtant! existe-t-il un être plus merveilleux qu'un enfant de deux ans? même s'il est incapable de déchiffrer un seul mot. Il sait fort bien ce qu'il aime et n'aime pas et il est capable de toutes sortes d'activités. Il commence à faire preuve d'imagination. Il devient à sa guise policier, fermier, conducteur d'autobus, mère, père, bébé ou grand-frère (politicien, ça viendra beaucoup plus tard!) Il a l'expérience de toute une gamme de sentiments: amour, tendresse, jalousie, pitié, haine, peur, émerveillement. Il connaît plus d'un moyen de déplacer, d'unir ou de séparer des choses. Il distingue les êtres vivants des inanimés. Et tous ces dons ou acquisitions, il en fait des applications constantes dans ses jeux quotidiens.

Pour l'enfant le jeu dans toutes ses phases et sous tous ses aspects est une activité primordiale. L'occasion d'expériences essentielles: participer, attendre son tour, perdre, gagner, extérioriser ses craintes, son angoisse, son enthousiasme. Et c'est ainsi que s'accomplit le simple, le dur, l'impitoyable labeur de grandir. Est-ce que ses tâches ne sont pas suffisantes pour un enfant de trois ans? Ne pouvons-nous lui laisser un peu de répit pour explorer le monde à sa guise?

Nous passons toute notre vie d'adulte à retourner à notre enfance car c'est sur une enfance normalement vécue que s'édifie une vie équilibrée. Si maladroitement nous supprimons pour nos enfants cette époque heureuse, vers quel vide se tourneront-ils? Leur vie malheureuse n'aura aucune base solide pour s'appuyer et c'est précisément pour cela qu'elle sera malheureuse.

Enfin, ne nous y trompons pas, toute menace contre l'enfance est une menace contre l'homme.

Fr. Jean-Paul Tousignant, s.c.

**ENCOURAGEZ
NOS
ANNONCEURS**

Des SPECIAUX pour toute la famille au MAGASIN d'ESCOMPTE

PROP. ROCK RODRIGUE

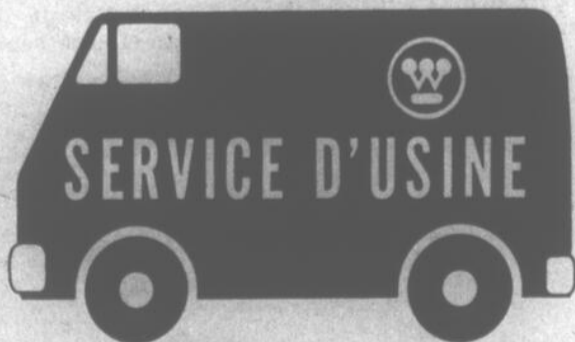
REMEDES - COSMETIQUES - CIGARETTES
VITAMINES - TEINTURES - PHOTOGRAPHIES

4473 LAVAL

Tél. 583-2240

LAC-MEGANTIC

Shier Ltée en collaboration avec Westinghouse vous offrent les services de techniciens directement de l'usine pour vous assurer un rendement impeccable de vos appareils Westinghouse. Comparez la garantie et le service Westinghouse.



CONTRAT DE RENOUELEMENT DE SERVICE

Le SERVICE D'USINE Westinghouse est appuyé par des centaines de Techniciens de Service Westinghouse. Vous avez donc l'assurance d'un service rapide, efficace et fiable — n'importe où au Canada.

DEMANDEZ-NOUS LES DETAILS

Four portatif MICRO-ONDES "Westinghouse"



Voici un concept de l'âge spatial, entièrement nouveau, en cuisson rapide, facile, commode. Grâce aux micro-ondes, vous cuisinez en un quart du temps, ou même moins. Un rôti de 5 livres, par exemple, ne prend que 37 1/2 minutes. Le bacon est frit en seulement 4 minutes. De juteux hamburgers ne prennent qu'une seule minute. Les micro-ondes sont absorbées par les aliments, la cuisson est interne sans chaleur extérieure; le plat ou le contenant reste si froid que vous pouvez le prendre avec vos mains. Et, le four reste froid aussi. Entièrement portatif. Se branche à toute prise de 115V.

CHEZ

Shier Ltée

5200 rue Frontenac — Lac Mégantic — 583-2405

Excellent début de Carnaval

Si l'on en juge par les nombreuses assistances enregistrées à toutes les activités à l'ouverture du Carnaval, il est sûr que ce GRAND CARNAVAL 1972 connaîtra le plus grand succès encore jamais vu.

Plus de 400 personnes ont assisté aux deux soirées de samedi, soit LA PRESENTATION DES DUCHESSES, à la Légion Canadienne et la DANSE CANADIENNE du Club de l'Age d'Or, au Centre Mgr Bonin.

Un nombre encore plus impressionnant de personnes participaient et assistaient aux différentes compétitions de dimanche, après la parade d'ouverture.

Nul doute que la population continuera à participer en grand nombre à ce CARNAVAL, qui se doit d'être l'affaire de tout le monde.

Bienvenue à tous.



Mme Fernand Fontaine, épouse du représentant Labatt 50, qui commanditait la soirée, épingle un bouquet de corsage à la reine '71 Colette Quirion, aux duchesses Ginette Baillargeon, Rachel Boulet et Yolande Fontaine.



LA SOIREE DU CLUB DE L'AGE D'OR AU CENTRE MGR BONIN



PHOTO PRISE AU COURS DE LA SOIREE DE PRESENTATION DES DUCHESSES, SAMEDI SOIR, le 12 février, à la Légion Canadienne. Le président M. Jean Cloutier, prononce son discours à l'occasion de l'ouverture du Carnaval.



MISE AU JEU DE LA PARTIE DE HOCKEY "OLD TIMERS", par Sa Majesté Colette première, reine du Carnaval 1971. Capitaines: Bernard Perron et René Pépin.



PARTICIPANTS DE LA COURSE EN RAQUETTES - Photo de groupe, de gauche à droite: 1ère rangée: François Fillion, Denise Cloutier, Linette Dostie; 2ème rangée: Serge Latulippe, Jean Cloutier, Yvan Dostie, Fernand Fontaine, agent Labatt, et Marcel Lacroix.



SOUQUE A LA CORDE: GAGNANTE, EQUIPE CO-OP - De gauche à droite: Fernand Fontaine, agent Labatt, Clermont Grenier, capitaine Gabriel Boulanger, Marcel Leclerc; 2e rangée: Serge Latulippe, vice-président Carnaval, Marc Rouillard, Jean Cloutier, prés. Carnaval, Fernando Bédard et André Roy. N'apparaissent pas sur la photo: Octave Grenier et Roger Nadeau.

Aux compétitions régionales à Québec

Le Lambton, club incontesté dans la ligue de hockey juvénile

(Lambton spécial) - En fin de semaine à St-Prospier se tenaient les compétitions régionales du district de Québec pour déterminer le club qui représentera cette région dans le Hockey Juvénile, aux Jeux du Québec qui se dérouleront à Montréal au cours de la fin de semaine du 27 février.

C'est samedi le 12 février que Lambton disputait sa première partie, en rencontrant le club de Pascal Taché. Cette jouée s'est soldée par le compte de 4-1, alors que Marcel Grondin de Lambton prenait la vedette avec 2 buts. Samedi en soirée

Lambton, était aux prises avec le club de Thetford Mines, encore une fois il démontrait sa supériorité en infligeant aux thetfordois un cuisant revers de 6-0. Guy Proteau et Daniel Nadeau comptèrent deux fois chacun.

Dimanche le 13 Lambton rencontra dans la grande finale le club de Québec. Partie qui fut très contestée, mais QUI FUT remportée par le Lambton en supplémentaire par le compte de 4-3. Le premier but allant à Michel Dion sur une passe de Luc Paré, le 2ème but à Yves Turcotte assisté de Camille Hallée et de Marcel Grondin, le 3ème but à Jeannot Hallée avec l'aide

de Daniel Nadeau, puis finalement à 1.52 minute de la période supplémentaire Yves Turcotte enfila son 2ème but du match et par le fait même, le but victorieux avec l'aide de Camille Hallée.

Lambton démontra très bien lors de ce tournoi que ces nombreuses victoires remportées dans la ligue de la Chaudière ne sont pas les faits du hasard.

Une fois de plus nos gars du club Olympique de Lambton démontrent qu'ils sont le club ferme du Royal Junior de Lac-Mégantic.

Pierre Couture, gérant

Ligue de Ballon sur Glace 50 Labatt

Résultats des parties de ballon-balai masculin

RESULTATS DES PARTIES DE BALLON-BALAI MASCULIN

Le club Hotel Audet essuya un blanchissage au main de la Co-op par le pointage de 3 à 0. Les compteurs pour le Co-op furent André Durand, Jean-Guy Trépanier et Vianney Nadeau.

Le Club Aramis remporta une éclatante victoire sur la Saison Idéale au compte de 7 à 1. François Gendron, Renald Arquin et Gérard Boulé comptèrent chacun deux buts. Jean-Luc Morin compléta le pointage. Yves Jacques évita le blanchissage à la Saison Idéale.

Le Bruno Drouin de Thetford disposa du Camping deux Rivières de St-Gédéon 3 à 1. Jean-Nil Labbé compta deux buts et Yves Poulin le troisième. Michel Lachance compta celui des perdants.

Le Yves Carrier Meubles continua sa série de victoires en l'emportant 5 à 1 sur le B.B. Curb. Les compteurs du Yves Carrier Meubles furent Michel Beaudoin, Michel Dallaire, Yvon Giroux, Gaétan Morin et Rosaire Godbout. Jacques Therrien compta pour le B.B. Curb.

Dans la dernière rencontre les Ecureuils de Disraeli remportèrent une victoire de 5 à 0 sur la Survivance. Cette partie fit place à un jeu très rude autant d'un côté que de l'autre. Les buts de Disraeli furent comptés par André Morin deux buts, Richard Grégoire, Denis Turgeon et Jacques Roy chacun un.

Prochaine rencontre le 27 février 1972.

CLASSEMENT DES EQUIPES

1. Yves Carrier Meubles, St-Ludger, 28 - 2. Les Ecureuils Disraeli, 24 - 3. Bruno Drouin, Thetford-Mines, 21 - 4. Aramis Lac-Mégantic, 21 - 5. B.B. Curb St-Jean Vianney, 20 - 6. Camping deux Rivières, St-Gédéon, 14 - 7. Co-op Lac-Mégantic, 12 - 8. Hotel Audet, Audet, 4 - 9. La Survivance, Lac-Mégantic, 4 - 10. La Saison Idéale, Lac-Mégantic, 3.

RESULTATS DES PARTIES DE BALLON-BALAI FEMININ

LE GULF NADEAU DE ST-ROBERT CHAMPION DE LA CEDULE REGULIERE

Lors de la clôture de la cé-

dulé régulière disputée dimanche, dans la première rencontre le club Auberge de la Rivière Sauvage de Lambton l'emporta sur l'Hotel Audet au compte de 2 à 1. Louiselle Roy et Lucette Hallée comptèrent pour Lambton et Claire Therrien pour l'Hotel Audet.

Dans la seconde rencontre l'Hotel Lacroix de St-Ludger a battu le Grenier & Morin 3 à 0. Les buts du St-Ludger furent comptés par Marjolaine Bégin, Johanne Carrier et Rita Létourneau.

Dans la dernière rencontre le Gulf Nadeau de St-Robert remporta la victoire sur l'Auberge de la Vallée de Stornoway par 2 à 0. Les buts du St-Robert ont été comptés par Francine Nadeau et Julie Lachance.

A la fin de cette cédule régulière le Gulf Nadeau de St-Robert termine au premier rang du classement des équipes avec 24 points. Francine Nadeau du Gulf Nadeau de St-Robert remporte le championnat des compteurs avec 23 points et Aline Boisvert de l'Hotel Lacroix de St-Ludger termine au premier rang des gardiens de but avec une moyenne de 0.13.

Les éliminatoires débiteront le 27 février 72.

Bonne chance à tous

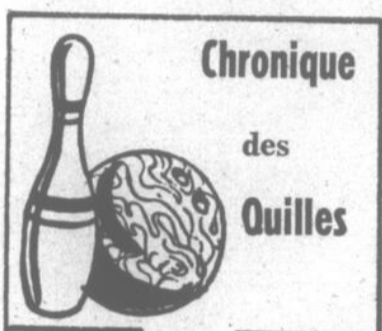
CLASSEMENT DES EQUIPES

1. Gulf Nadeau, St-Robert, 24 - 2. Hotel Lacroix, St-Ludger, 21 - 3. Auberge Rivière Sauvage, Lambton, 21 - 4. Hotel Audet, Audet, 10 - 5. Grenier & Morin St-Jean Vianney, 8 - 6. Auberge de la Vallée, Stornoway, 6.

NE L'OUBLIEZ PAS

LA CROIX-ROUGE

AGIT EN VOTRE NOM



Chronique des Quilles

Ligue Mixte Grosses Quilles

CLASSEMENT DES CLUBS

Jacques & Frères, 48 1/2 - La Fraternité, 47 1/2 - Continental Store, 47 - Loyola Texaco Service, 46 - Marché Suprême Cloutier, 44 - Mégantic Rady Mixte, 40 1/2 - Garage L. Paquet, 39 - Mégantic Auto Inc, 34 - Laurentien Inc, 33 - Donat Grenier Cadeaux, 28 - Marcel Brulotte Ltée, 25 - Guay Golden Eagle, 25 - Canadian Tire Corp, 24 - U.A.P. Inc., 22 1/2 - Cloutier Confection, 22 - Chez Lizette, 17.

MOYENNES

(Femmes) - Bédard Micheline, 160 - Matthieu Micheline, 149 - Doyon Thérèse, 147 - Boulanger Ginette, 145 - Lacroix Laurette, 142 - Cloutier Monik, 141 - Gosselin Nicole, 140 - Grenier Cécile, 138 - Lessard Nicole, 136 - Bolduc Denise, 134 - Guérin Thérèse, 133 - Doyon Réjeanne, 133 - Morin Simone, 131 - Bilodeau Nicole, 131 - Cyr Cécile, 131 - Therrien Dyet, 125 - Fillion Francine, 122 - Doyon Lucie, 120 - Lacombe Francine, 119 - Foly Josette, 119.

(Hommes) - Lessard Germain, 177 - Durand Mario, 169 - Matthieu J.-Gilles, 167 - Lacroix Félicien, 166 - Champagne Gaston, 166 - Giroux Pierre, 165 - Lessard Maurice, 164 - Morin Michel, 162 - Morin Serge, 162 - Turcotte Léopold, 162 - Cyr Réal, 159 - Rodrigue Raymond, 159 - Forest Conrad, 158 - Morin Paul-Emile, 158 - Poirier Réal, 157 - Montambeault Gaston, 157 - Therrien Réal, 156 - Lessard Marcel, 155 - Boulanger Bertrand, 154 - Baillargeon Raymond, 152.

RECORDS

P.H.S. - Boulanger Ginette, 173 & 170 - Lacombe Francine, 168 - Cloutier Monik, 168 - Lessard Germain, 221 - Lessard Marcel, 218 - Therrien Réal, 200

P.H.T. - Boulanger Ginette, 487 - Lessard Claudette, 455 - Doyon Thérèse, 454 - Lessard Germain, 577 - Therrien Réal, 545 - Durand Mario, 536.

P.H.S. d'équipes - Marcel Brulotte, 844 - Marché Suprême Clout., 818 - Jacques & Frères, 816.

P.H.T. d'équipes - Lessard 545 - Durand Mario, 536 - Les-

sard Marcel & Champagne Gaston, 532.

P.H.S. d'équipes - Marcel Brulotte Ltée, 844 - Marché Suprême Clout., 818 - Jacques & Frères, 816.

P.H.T. d'équipes - Marcel Brulotte, 2363 - Jacques & Frères, 2351.

Réal Cyr, secrétaire. Charles Gosselin, publ.

Ligue Grosses Quilles

(Hommes) Centre Mgr Bonin

RESULTAT DE LA SEMAINE

Royer Gulf Service 4 VS C. A. Moreau 0

G.G. Lunch, 3 VS Dodier Frères 1

P. Bouchard Mat., 4 VS Frontenac Plvw, 0

Fin Gourmet 4 VS Ent. Exodues, 0

POSITION DES CLUBS

G.G. Lunch, 59 - P. Bouchard Matériaux, 45 - Frontenac Plywood Door, 45 - Dodier & Frères, 38 - Royer Gulf Service, 35 - Au Fin Gourmet, 35 - Les Entreprises Exodues, 23 - C.A. Moreau, 8.

MOYENNES

Lessard Germain, 176 - Durand Mario, 172 - Labrecque Pierre, 168 - Macleod Gordon, 167 - Lacroix Félicien, 165 - Durand André, 165 - Côté Normand, 162 - Cyr Réal, 162 - Poulin Pierre, 162 - Morin Serge, 160 - Matthieu J.-Gilles, 160 - Poulin Marie-Ls, 160 - Champagne Gaston, 159 - Pouliot Alphonse, 159 - Bolduc Réjean, 159 - Poulin Denis, 159 - Turcotte Léopold, 159 - Turgeon Guy, 155 - Oricheski Jean, 155 - Genest Michel, 155.

Ligue Mixte Petites Quilles Ch. de Colomb

54 PARTIES JOUEES POSITION DES CLUBS

Chevaliers Colomb, 51 - Rodrigue Fleuriste, 49 - Marché Sélect, 46 - Le Pigalle, 35 - Chez Madeleine, 23 - Quirion Transport, 12.

MOYENNES

Eloi Marcoux, 140 - Martial Lessard, 129 - Réjean Grégoire, 124 - Jean-Pierre Rodrigue, 119 - Noël Charbonnier, 118 - Raymond Audet, 117 - Denis Arsenault, 113 - René Lacroix, 111 - Fernand Boulanger, 111 - Philippe Bureau, 111.

(Femmes) - Laure Bureau, 120 - Claudette Therrien, 115 - Madot T. bot, 114 - Marcelle Boulanger, 114 - Micheline Giroux, 11 - Lucette Lacroix, 105 - Candide Rodrigue, 100 - Fernand Rodrigue, 95 - Jeannine Marcoux, 92 - Laurette Arsenault, 91.

RECORDS

P.H. - Eloi Marcoux, 421 - Suzar Paradis, 410

Fiançailles



M. et Mme Lucien Bilodeau ainsi que M. et Mme Hilaire Roy sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants Ghislaine et Jean-Guy. La cérémonie s'est déroulée au réveillon de Noël donné en leur honneur à la résidence de la fiancée, au cours duquel parents et amis étaient présents. Le mariage sera célébré le 15 juillet prochain.

St-Honoré

DNC (N.L.) - Dimanche le 16 janvier avait lieu à St-Honoré une soirée carrefour de sobriété. M. Nestor Turcotte était le conférencier invité: il nous parla des problèmes de notre temps, par sa bonne humeur et son assurance en l'avenir, il a su impressionner son public donnait suite une partie récréative. Une couverture offerte par M. Jean-Paul Quirion de St-Martin fut gagnée par Mme Henri Couture de St-Ephrem. Un goûter fut servi à la cafétéria du couvent de St-Honoré où avait lieu cette soirée.

L'équipe de carrefour de sobriété remercie la commission scolaire de St-Honoré de son appui à notre cause en nous passant gratuitement un local.

DECES

Le 6 février est décédée après une longue maladie, Mme Delvina Fortier, épouse de feu Joseph Bougie de St-Honoré, elle était âgée de 87 ans et 8 mois, elle laisse pour la pleurer ses fils et belles-filles, M. et Mme Adalbert Bougie de Nashua, M. Calixte Bougie de St-Honoré, M. et Mme Honorius Bougie de Québec, M. Armand Bougie, M. Alfred Bougie du Maine, M. Léopold Bougie de St-Honoré, une fille, Mlle Maria Bougie de St-Honoré, un frère, M. Louis Fortier de St-Georges, une soeur Mme Edgar Gaboury (Rose) de Nitro Ont., plusieurs petits-enfants et un grand nombre de neveux et nièces, cousins et cousines.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Centenaire St-Samuel Lac Drolet



De cette alliance naquirent 15 enfants dont 12 survivent. En 1959, M. Alphonse Lessard, décédé de s'installer au village, sa santé était chancelante. Il ven-

ait en 1959 sa terre à son fils Fernand, lequel épousa la même année Marielle Boulanger. De cette alliance sont nés 11 enfants.



(Photo Studio Astra)

MEDAILLE D'OR: - Le Yves Carrier Meubles de St-Ludger s'est mérité une médaille d'or aux compétitions régionales de ballon sur glace qui se sont déroulées au Centre Mgr Bonin à la fin de janvier. Ils représenteront l'Estrie aux jeux d'hiver du Québec. Nous apercevons, 1ère rangée: Michel Dallaire, Gérard Bou-

langer, Jean-Claude Lacroix, Renaud Dallaire, Gaétan Morin, Yvon Giroux, Maurice Veilleux, Rosaire Godbout, Yves Carrier; 2ième rangée: Michel Beaudoin, Jacques Blouin, Jean-Yves Blouin, Bernard Bégin, Marcel Blouin, Richard Veilleux, Léonil Busque. Paulo Lachance n'apparaît pas sur la photo.



MEDAILLE D'OR: L'Auberge de la Rivière Sauvage, équipe féminine du ballon sur glace qui a remporté les honneurs régionaux au tournoi dans les cadres des compétitions des Jeux d'hiver du Québec. Ils représenteront l'Estrie aux Jeux d'hiver du Québec. Nous apercevons, 1ère rangée: Ginette Bélanger, Louiselle Roy, So-

lange Bizier, Henry-Louis Turcotte, Rosaline Boulanger, Sylvie Boulanger, Linda Turcotte; 2ième rangée: Lorraine Boulanger, Mariette Bizier-Morin, Nicole Boulanger, Johanne Poirier, Gisèle Bizier, Lucette Hallée, Danièle Blais, Johanne Côté.



(Photo Studio Astra)

MEDAILLE D'ARGENT: - L'équipe féminine Gulf-Nadeau de St-Robert s'est classée au 2ième rang lors de ces compétitions régionales à Lac-Mégantic, se méritant une médaille d'argent. Nous apercevons, 1ère rangée: Lorraine Poulin, Marise Mercier, Francine Nadeau, Emilien Lachance, Claudette Nadeau, Paule Carrier, Julie Lachance; 2ième rangée: Germaine Nadeau, Suzette Lachance, Luce Mercier, Christiane Lachance, Rosane Létourneau.



(Photo Studio Astra)

MEDAILLE DE BRONZE: L'équipe Bruno Drouin de Thetford Mines a remporté la troisième place dans la section masculine, décrochant la médaille de bronze. Nous apercevons, 1ère rangée: Richard Labbé, Gilles Dodier, Alain Duclos, Guy Labbé, Jean-Nil Labbé, Marc Bonneville, Yves Poulin, Yvon Cimenon, Donald Lemay; 2ième rangée: Roch Routhier, Renald Lemay, Gaétan Beaudoin, Guy Ouellet, Yves St-Cyr, Benoit Faucher, Bruno Drouin.



Frédéric invité d'honneur à Milan



(Special Milan) - Frédéric, artiste-peintre de Scotstown et très bien connu dans toute la région tant par la radio que par la télévision était l'artiste invité d'honneur lors d'une soirée d'amateur donnée à Milan le 29 janvier dernier. Au cours de cette soirée fort bien réussie, plusieurs prix de valeur ont été décernés aux gagnants de chaque catégorie.

Du côté chant, c'est la jeune Johanne Ferland qui s'est mise à l'honneur en remportant le premier prix sur M. Michel Sherman et M. l'abbé Léo Parent. En plus Johanne Ferland

s'est vu remettre des mains de Frédéric le cadeau surprise réservé à celui ou celle qui "épaterait" le plus le jury.

Chez les danseurs, M. Léopold Morin de Milan remporta les honneurs du premier prix tandis que M. Robert Lessard et Mme Marguerite MacIver tous deux de Milan se partagèrent la deuxième et troisième position.

Dans la catégorie musique, MM. André Couture et Apollinaire Veilleux se sont vus les meilleurs devant M. Léopold Morin et M. Joseph Proteau, tous de Milan. L'invité d'honneur Frédéric a félicité M. Couture pour sa facilité d'accompagner les participants à la guitare.

M. Michel Sherman agissait comme maître de cérémonie tandis que Mme Gaston Denis prenait le rôle d'hôtesse de la soirée. Soit dit en passant que la beauté de Mme Denis a frappé l'œil du sympathique Frédéric.

Chez les membres du jury l'on pouvait remarquer: Frédéric, artiste et invité d'honneur, M. l'abbé Yvon Malouin, curé de Nantes, Mme Goodin de Scotstown, Mlle Godette de Sherbrooke, gérante de l'artiste Frédéric, Mme Josephat Grenier de Milan et Mme Tory Goodin.

Frédéric s'est dit enchanté de voir l'activité qui régnait chez la population de Milan, il la félicita pour son effort aux loisirs. Robert Proteau

(Photo Studio Astra)
MEDAILLE DE BRONZE: - Une autre équipe de St-Ludger s'est classée au cours de ces compétitions régionales, l'équipe de l'Hôtel Lacroix, dans la section féminine. Ils ont obtenu la troisième place parmi les huit équipes participantes, se méritant une médaille de bronze. Nous apercevons, 1ère rangée: Ghyslaine Paré, Johanne Carrier, Rita Létourneau, Laurent Bégin, Murielle Dallaire, Brigitte Fluet; 2ième rangée: Brigitte Carrier, Christiane Pépin, Jacynthe Létourneau, Marjolaine Bégin, Jacynthe Fillion, Suzanne Hamel, Nicole Lapierre, Aline Boisvert.

Promotion du Hockey Mineur du 14 au 20 février

52 équipes au tournoi du Hockey Mineur

La grande activité du Carnaval d'hiver '72 cette semaine est sans contredit la semaine de promotion du Hockey Mineur. En effet, 52 équipes participeront au tournoi qui déplacera des centaines de jeunes sportifs. Le président du tournoi M. Léonard Boulanger et le coordonnateur M. Guy Vachon, demandent aux parents d'encourager leurs jeunes, non pas seulement en les faisant participer au tournoi mais en les accompagnant eux-mêmes. C'est la façon la meilleure pour faire de cette semaine un succès éclatant.

PROGRAMME

JOUR:	NO	HEURE	NO	EQUIPE VS	NO	EQUIPE	DIVISION	CATE.
Lundi 14 fév.	1	5:00 PM	5	Canadien L.M.	6	Toronto L.M.	Mosquitos	B
	2	6:15 PM	17	Détroit L.M.	20	Lambton	Pee-Wee	B
	3	7:30 PM	23	St-Romain	29	Détroit L.M.	Bantam	B
	4	8:45 PM	41	St-Romain	36	N.D. des Bois	Midget	B
	5	10:00 PM	39	St-Ladger	44	Courcelle	Midget	B
Mardi 15 fév.	6	5:00 PM	7	Boston L.M.	8	Détroit L.M.	Mosquitos	B
	7	6:15 PM	16	La Patrie	11	Coleraine	Pee-Wee	B
	8	7:30 PM	51	La Patrie	4	Lac-Drolet	Mosquitos	B
	9	8:45 PM	40	St-Martin	42	Lions L.M.	Midget	B
	10	10:00 PM	33	Coleraine	38	Black Lake	Midget	A
Mercredi 16 fév.	11	11:15 PM	36	Toronto	26	La Patrie	Bantam	B
	12	6:15 PM	1	East-Angus	3	Lennoxville	Mosquitos	A
	13	7:30 PM	14	Cookshire	10	East-Angus	Pee-Wee	A
	14	8:45 PM	21	East-Angus	24	Cookshire	Bantam	A
	15	10:00 PM	35	Cookshire	32	East-Angus	Midget	A
Jeudi 17 fév.	16	11:15 PM	45	East-Angus	48	Valcourt	Juvenile	A
	17	6:00 PM	27	Lac-Drolet	28	Canadien M.	Bantam	B
	18	7:15 PM	13	Coaticook	18	Canadien M.	Pee-Wee	B
	19	8:30 PM	12	Coaticook	19	Boston L.M.	Pee-Wee	A
	20	9:45 PM	22	Coaticook	31	Boston L.M.	Bantam	A
Vendredi 18 fév.	21	11:00 PM	46	N.D. des Bois	47	La Patrie	Juvenile	A
	22	6:15 PM	23 - 29		26 - 30	Bantam	B	
	23	7:30 PM	2	Coaticook	9	Boston L.M.	Mosquitos	A
	24	8:45 PM	25	Sherbrooke	21 - 24	Bantam	A	
	25	10:00 PM	34	Coaticook	37	Sherbrooke	Midget	A
Samedi 19 fév.	26	11:15 PM	49	Lac-Mégantic	50	Lambton	Juvenile	A
	27	10:15 AM	17 - 20		13 - 18	Pee-Wee	B	
	28	11:30 AM	35 - 32		34 - 37	Midget	A	
	29	12:45 AM	Rch. Sherbrooke	Rch. Lac-Mégantic	Atome			
	30	2:00 AM	16 - 11	15	East-Herford	Pee-Wee		
19 fév.	31	3:15 AM	40 - 42		36 - 41	Midget		
	32	4:30 AM	46 - 47		45 - 48	Juvenile		
	33	5:45 PM	39 - 38	43	Détroit M.	Midget	A	
	34	7:00 PM	4 - 51		5 - 6	Mosquitos	B	
	35	8:15 PM	fin. 17-20-13-18		16-11-15	Pee-Wee	B	
DIMANCHE 20 fév.	36	9:30 PM	fin. 23-29-30-26		27-28	Bantam	B	
	37	10:45 PM	fin. 40-42-36-41		39-44	Midget	B	
	38	10:30 AM	fin. 7 - 8		51-4-5-6	Mosquitos	B	
	39	11:45 AM	fin. 12-19		14-10	Pee-Wee	A	
	40	1:00 PM	fin. 2-9		1-3	Mosquitos	A	
41	2:15 PM	Rch. Coaticook		Lac-Mégantic	Atomes			
42	3:30 PM	fin. 31-22		21-24-25	Bantam	A		
43	4:45 PM	fin. 35-32-34-37		43-33-38	Midget	A		
44	6:00 PM	fin. 49-50		46-47-45-48	Juvenile			

"Plus d'impôts pour les petits et moins pour les gros"

(Paul-André Latulippe)

Commentant les décisions de l'ex-ministre des Finances du Cabinet Trudeau, M. Benson, le député de Frontenac à l'Assemblée nationale, dans un communiqué de presse, déclarait qu'au nom d'une fiscalité plus équitable on vient, dit-il de porter l'exemption de base de \$1.000 à \$1.500 pour le particulier et de \$2.000 à \$2.850 pour le couple marié.

"Bien sûr, on a augmenté l'exemption de base, mais on a oublié de mentionner que les taux d'impôts, eux, étaient augmentés; mais augmentés pour les petits et diminués pour les gros" de plus, dit-il. "on a aboli la surtaxe de 3% du coup, à grand renfort de publicité, présentant ces transformations comme étant des baisses d'impôts appréciables, favorables aux économi-

quement faibles. Certains vovaient même une stratégie électorale, alors que dans les faits, les résultats étaient tout autres."

M. Latulippe citait en annexe une étude intitulée "Le nouveau régime fiscal canadien" préparée à l'intention des clients et du personnel de Clarkson, Gordon & Cie.

Revenu imposable

\$ 1,000
2,000
3,000
6,000
10,000
24,000
60,000
90,000
125,000
225,000
400,000

Impôt - 1971

\$ 120. (22.00%)
\$ 341. (24.27%)
\$ 583. (25.29%)
\$ 1,403. (26.39%)
\$ 2,541. (35.53%)
\$ 8,580. (45.68%)
\$ 27,812. (60.90%)
\$ 46,082. (65.98%)
\$ 69,174. (71.05%)
\$ 140,224. (76.13%)
\$ 273,443. (81.20%)

Impôt 1972

\$ 227. (24.70%)
\$ 474. (26.00%)
\$ 734. (27.30%)
\$ 1,579. (29.90%)
\$ 2,879. (35.10%)
\$ 8,989. (50.70%)
\$ 28,333. (61.10%)
\$ 46,663. (61.10%)
\$ 68,048. (61.10%)
\$ 129,148. (61.10%)
\$ 236,073. (61.10%)

COUET INC. Entrepreneur général

3973 rue Québec Central C.P. 928 Tél. 583-1324

LAC-MEGANTIC

LOCATION DE MACHINERIES

- Excavation
- Terrassement
- Gravelage
- Compresseurs

ATELIERS

- Fabrication de remorques "trailers"
- Boîtes de camions — ou pick-up en acier ou en bois
- Installation de double roues sur camions
- Soudure à arc (électrique)

Royal ... iste

par Robert PROTEAU

Il vous sera maintenant possible de demander l'heure à Serge Perreault car il a retrouvé sa jolie montre.....

Jeannot Hallé a maintenant une fiche de deux buts avec le Royal. Ces deux buts ont été comptés sans aide.....

La victoire du Royal sur les Braves de Thetford fait énormément chaud au coeur.....

La cause du retard de l'officiel Naugent à la joute de vendredi dernier est que sur son horaire, elle était cédulée pour 9 heures. Nugent était en ville depuis les 6 heures.....

Alors que Jeannot Hallé marquait son deuxième but, le gardien Germain Bouffard récoltait dans cette même joute deux punitions mineures.....

Il était très nerveux. Rien n'empêche qu'il a fait du très bon travail avec le Royal à Thetford.....

Claude "Pee Wee" Roy et Richard Poirier ajoutent continuellement des points à leur fiche de marqueurs de la ligue.....

Michel Godbout aura tout essayé cette année. Dimanche soir à Granby, Michel avait l'honneur d'être gardien de but substitut sur le banc du Royal.....

Comme dirait Serge Perreault " - Ce fut une joute électronique".....

René Gélinas fait bonne mine depuis quelque temps avec le Royal. Il semble que la confiance que lui a donné George Komerv ait porté fruit. Il marqua le but gagnant contre Granby.....

Michel Hallé s'est fait plaquer sournoisement par Mario Grondin du Thetford vendredi dernier. Michel n'a pas pu jouer dimanche soir contre les Vics.....

François "Sten" Arguin agissait comme entraîneur de l'équipe à Thetford en remplacement de Jean Girard.....

Les Olympiques de Lambton se rendront aux Jeux du Québec pour y représenter la région de Québec. Ils ont remporté la médaille d'or dimanche

dernier contre l'équipe de Québec.....

Dimanche prochain les Braves seront au Centre Mgr Bonin pour une partie revanche contre les Hommes de Komerv.....

Jacques Laplante fait un retour culminant avec l'équipe. Une tasse de vin mon Jacquot..... Ah ben St-c.....

Les Acadiens semblent baisser la tête depuis quelque temps.....

LES ARTISANS : première coopvie au Canada

A l'occasion d'une conférence de presse tenue à Sherbrooke la semaine dernière, "Les Artisans", coopérative d'assurance-vie, a annoncé 4 nouvelles administratives très importantes de cette société:

1) depuis le 1er janvier dernier, elle est la première et la seule coopérative d'assurance-vie reconnue par des pouvoirs spéciaux accordés dans sa charte par le gouvernement canadien.

2) elle a adopté un nouveau symbole et changé de nom:

3) elle a fait l'acquisition de Cogen, une firme spécialisée en informatique;

4) elle a dépassé le cap du milliard d'assurance-vie en vigueur.

La Société des Artisans devient donc "Les Artisans Coopvie" coopérative qui compte 300.000 coopérateurs.

(Annonce)

Ballon-balai à Lambton

C'est le 19 et le 20 février qu'aura lieu à Lambton un grand tournoi de ballon-balai. Il y aura trois catégories. Filles tout âge, garçons 17 ans et moins, hommes 18 ans et plus.

Pour plus de renseignements téléphoner à Bernard Mercier, 486-7783 ou Richard Duquette, 486-2568 entre 5 heures et 6 h.

COURS DE DANSE

Les Chevaliers de Colomb et leurs amis sont priés de prendre note que les cours de danse se continuent toujours à la Salle des A.A. à 8 heures tous les mercredis. Ils sont donnés par M. Lucien Martin, professeur de Disraeli. Les personnes intéressées n'ont qu'à se présenter aux heures des cours.

NOUS AVONS LA SOLUTION EN ASSURANCE-VIE ET GENERALE

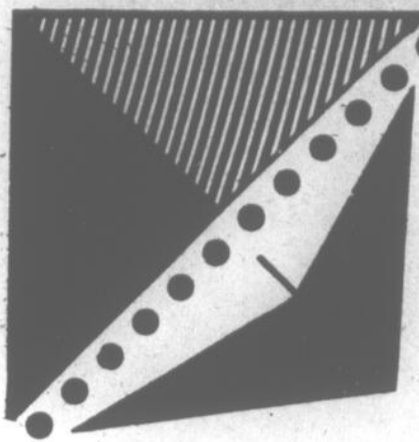
J.-C. Gagnon Inc.

JEAN-CLAUDE GAGNON de LAC-MEGANTIC et LIONEL QUIRION de LA GUADELOUPE COURTIERS D'ASSURANCE AGREES

4138 Laval

Tél. 583-1208

LAC-MEGANTIC



LE CLUB DE LA LEGION 1952



HISTORIQUE

Dès la fondation de la Légion Canadienne, un projet de construction d'un local avait été accepté par la majorité des membres.

On se souvient qu'en 1945, le camp militaire avait été mis en vente par la Corporation des Biens de Guerre et que la Légion Canadienne en faisait l'acquisition au prix de \$16,321. Par la suite, les transactions qui s'en suivirent, procurèrent aux membres de la Légion Canadienne un surplus net d'opérations de \$1,800., montant qui était conservé en vue de la construction prochaine d'un local.

L'occasion se présente en octobre 1951, alors que la ville de Lac-Mégantic cédait aux légionnaires, le vieux marché public pour la somme de \$1. (Disons que depuis cette transaction, plus de \$20,000. sont retournés à la municipalité, en taxes, services, etc.).

On entreprit donc d'aménager le marché en local convenable, en faisant appel au bénévolat des membres. Il était entendu que l'on tenait compte des heures travaillées par chacun d'eux, advenant la possibilité de les rémunérer plus tard.

Une fois la bâtisse déplacée, travail qui dura plus d'un mois, les vétérans s'attaquèrent à la construction proprement dite. Le travail n'était pas toujours efficace à 100% mais c'était la bonne volonté qui comptait. L'on trouvait quand même moyen de s'amuser un peu tout en travaillant, ce qui aidait à voir les problèmes sur un autre angle.

C'est ainsi qu'arriva le mois de juin 1952, plus d'argent en caisse, mais un local qui commençait à être assez convenable, prouvant ainsi, malgré les doutes de plusieurs, que les membres de la Légion étaient assez solidaires pour mener jusqu'au bout le projet qu'ils avaient entrepris.

La contribution en heures de chacun varia considérablement soit de 1 1/2 heure à 450 heures. Une équipe travaillait le jour, une autre le soir, dans une atmosphère de cordialité un peu exceptionnelle. On exécutait les travaux par des moyens de fortune qui nous étaient offerts, outils empruntés, etc. On totalisa 2,775 heures de travail, lorsquelles furent rémunérées au taux de \$0.75 l'heure, au cours des années qui ont suivi.

L'intérieur fut meublé très sommairement avec des chaises et bancs multiformes et multicolores. Les activités ne tardèrent pas à débiter dans une atmosphère de cordialité et de camaraderie un peu exceptionnelle.

En 1954, on jugeait bon de construire une annexe pour loger l'employé et les membres de sa famille. Ce travail fut confié à un contracteur local.

D'année en année des améliorations s'ajoutèrent tant sur l'ameublement que sur la finition intérieure toujours dans le but de procurer plus de confort aux membres et à leurs invités.

C'est en 1964 que fut entrepris la construction la plus importante et la plus coûteuse. Un agrandissement de 16' x 90' devenait nécessaire pour permettre de recevoir un plus grand nombre de personnes au cours des banquets et des réceptions. Il fut décidé de construire un vestiaire efficace, une salle de dards, et d'ériger des fondations sous la bâtisse existante.

En 1965 un bar genre "ranch" avec pierre naturelle complétait les services du club.

Les problèmes financiers n'ont pas tardé à réapparaître. Il a fallu à nouveau faire appel aux membres pour consolider la dette. Comme toujours les membres ont répondu généreusement à l'appel, pour les récompenser nous leur versons annuellement un intérêt de 8% sur le capital qu'ils ont investi.

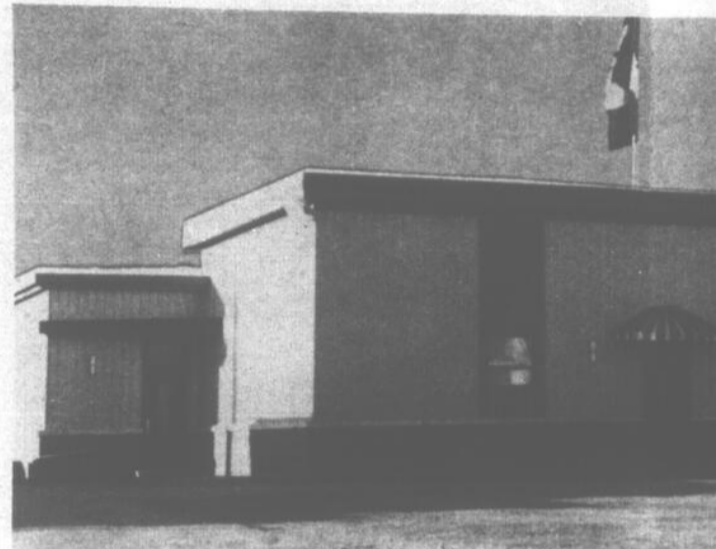
Vingt années s'étaient écoulées depuis la pose du premier clou; nous étions en 1971. La finition extérieure de la bâtisse devenait une nécessité, on a eu recours une fois de plus au bénévolat des membres, la réponse est affirmative et en peu de temps les travaux se complétèrent.

Inutile d'ajouter qu'un budget doit être solidement établi et sévèrement suivi pour financer les obligations contractées. Les seules sources de revenus dont disposent le club, sont les cotisations de ses membres et les bénéfices qui découlent des réceptions, banquets, etc.

La salle de la Légion Canadienne, telle que nous l'apercevons aujourd'hui est le fruit d'un travail ardu, persévérant et solidaire de tous les membres.

Elle offre aujourd'hui une vaste salle d'une capacité de 200 personnes, une excellente cuisine, une salle de jeux, un appareil stéréophonique moderne, un chez-soi où les membres et leurs invités sont heureux de dépenser quelques heures de leurs loisirs.

La carte de membre est de \$8.00 pour les légionnaires comme pour les membres sociaux.



MESSAGE du P

Vingt années se sont passées depuis que nous avons fait l'acquisition du vieux marché. Nous avons aujourd'hui sous les yeux les résultats d'une collaboration franche de nos légionnaires, grâce à un travail d'équipe et à des efforts soutenus.

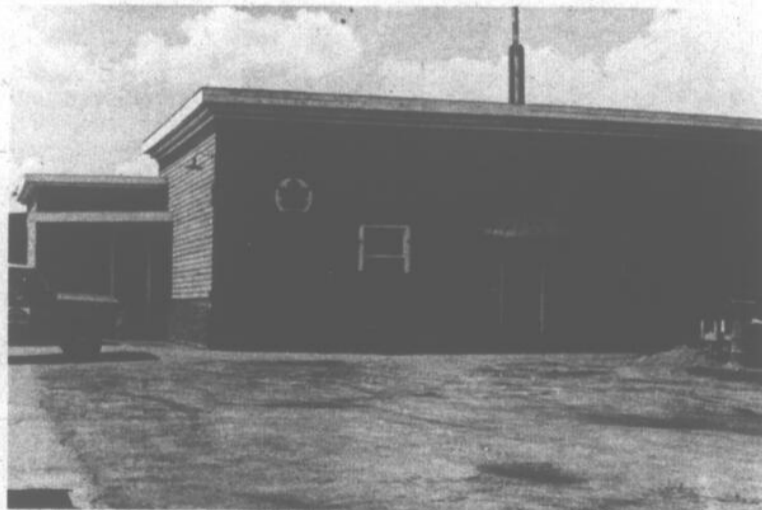
Plusieurs de ces vaillants collaborateurs ne sont plus, mais leur souvenir demeure; d'autres nous ont quittés, mais nous reviennent souvent, ils se trouvent les bienvenus chez-eux, chez nous.

C'est de mon devoir aujourd'hui de les remercier tous et de leur dire toute notre reconnaissance. Cette gratitude s'adresse également à toute notre population qui sait si bien répondre à nos appels renouvelés.

Je me dois de vous citer les noms des présidents de la Légion qui se sont succédé depuis sa fondation lesquels ont dû résoudre les nombreux problèmes qui se sont posés au cours de ces périodes: MM. André Beau-



VASTE SALLE de RECEPTIONS



L'EXTERIEUR AVANT 1971

ANECDOTE

-- Les 2,775 heures de travail (1951-52) représentent de travail de 40 heures!

-- Il arrivait souvent que l'équipe du soir trouvaient les gars de l'après-midi ayant sous-estimé leur force.

-- Il est vrai, qu'ils avaient vingt ans plus jeune!

-- Le contrat confié à M. Josaphat Dubé, pour dépeindre lui a valu des sueurs et des cheveux blancs. Le plancher reconstruit et supporté par des blocs, cette opération fut confiée à M. Josaphat Dubé.

Un des premiers vétérans à se présenter au travail fut M. Josaphat Dubé. Il fut chargé de redresser les clous.

-- Un autre était expert sur le balai, il tenait sa fournaise bien attisée.

-- Un futur président, se servant de la brouette comme de bois mou qu'il trouvait excessivement dure, bien en choisis de la brouette.

-- On s'assure les services de l'ami Roger Sinott pour les travaux électriques aux endroits inaccessibles; il se prête de bonne humeur habituelle. Disons qu'il était un peu plus "slim".

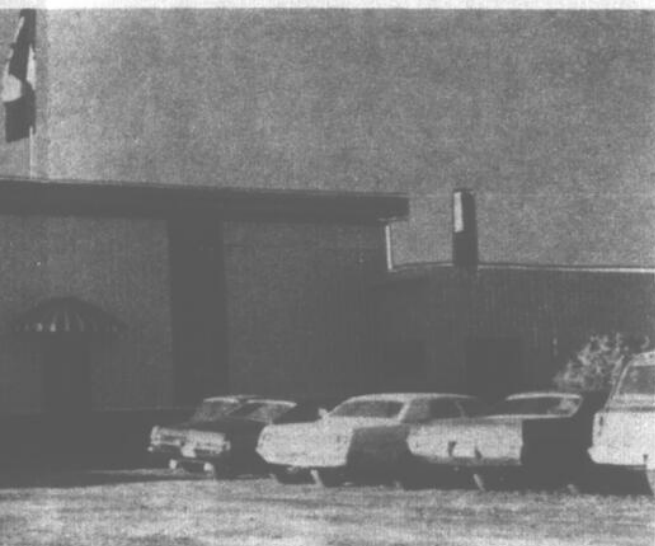
-- On confia à Gus Tardif le vernissage du revêtement pour compléter le travail seul, avec un pinceau de 2 pouces de large.

BOUTIQUE JEANNETTE Confection pour dames Mme Guy Nadeau 5099 rue Frontenac	MEGANTIC AUTO INC. Dodge - Plymouth - Chrysler 6435 Salaberry 583-2385	BOB REMBOURRAGE ENR. Robert Plante, prop. 4515 Champlain 583-1049	ALBERT J. FONTAINE posage, tapis et prélatris 4859 Papineau 583-0136	AVEC LES COMPLIMENTS NOS COMMANDITAIRES	
LAKE MEGANTIC PULP CO. Bois de construction 4783 Dumoulin 583-2600	COOPERATIVE AGRICOLE DE LAC-MEGANTIC 3342 d'Orsennens 583-2030	SALAIION IDEALE LTEE Abattoir et viandes fumées 3166 Laval 583-1960	MARCEL LEBRUN Assurances générales 5087 rue Frontenac 583-0600	FERNAND FONTAINE Agent Labatt 4707 Laval 583-1850	MARC Epic 5397 F
DONAT GRENIER Marchand en gros 4660 Laval 583-1733	MEGANTIC ESSO SERVICE P. E. Boucher, prop. 4256 Laval 583-1330	PHILIPPE MERCIER INC. Entrepreneur-électricien 583-2622	Dubé Equipement de Bureau Ameublement et papeterie 3562 Thibodeau 583-2424	RODRIGUE FLEURISTE ENR. Mme Candide Rodrigue 3538 Thibodeau 583-0464	ASS WIL
				LES ANCIENS DE LA COMPAGNIE "B" DU REGIMENT DE LA CHAU	



CANADIENNE

1972



u PRESIDENT

bien 1946-1947; Philippe Brulotte 1948-1949-1950-1951-1952; Clément Lessard 1953-1954; Georges-A. Paradis 1955-1956; Henri Ouellette 1957; Ronald (Jim) McDonald 1958-1959; Henri Ouellette 1960-1961; Léo Roy 1962-1963-1964; Guy Nadeau 1965-1966; Albert Fontaine 1967-1968; Jean-Paul Durand 1969; Clément Lessard 1970; Léonard Boulanger 1971-1972.

EXECUTIF 1972

Président, Léonard Boulanger; 1er vice-président, Raymond Marquis; 2ème vice-président, Albert Fontaine; secrétaire, Henri Ouellette; sec.-adjoint, Renald Longchamps; directeurs: Ronald McDonald, Jean Guy Grondin, Wilma Breton, Robert Plante, Lucien Roy, Guy Nadeau; sergent-d'armes Joachim Duquette; directeurs représentant les membres sociaux: Miguel Durand, Denis Breton, Victorin Fortin, Alexis La-pointe, Gaston Blais, Paul Gagnon et Jérôme Dubé.

Léonard BOULANGER,
président.

NOTES

(51-52) représentent 70 employés pendant une semaine

du soir trouvait des manches de marteaux cassés les jours de force.

le plus jeune, en 1951

Dubé, pour déplacer la bâtisse (pivoter de 90 degrés) les. Le plancher ne suivait pas la bâtisse, il avait été l'opération dura près d'un mois.

se présenter au travail n'avait qu'un bras, on lui avait con-

ai, il tenait scrupuleusement le plancher propre et la

labrouette comme chevalet, sciait une petite planche dure, bien entendu, il avait également scié le man-

ni Roger Sinotte, un non-vétérain pour passer les fils

il se prête de bonne grâce à ce travail avec sa bonne

du plus "slim".

sage du revêtement extérieur de bois rond. Il insista

plancher de 2 pouces de largeur, refusant d'en prendre



Nous apercevons sur cette photo M. Emile Piché, surveillant de la première usine électrique à Lac-Mégantic, érigée par l'ingénieur curé Choquette.

L'immeuble de la LEGION CANADIENNE a été étroitement lié au développement économique de la ville de Lac-Mégantic. Il abrita vers les années 1900 la première installation électrique, pour fournir l'éclairage à toute la ville. Ce premier courant électrique à passer dans la ville était dû à l'ingéniosité du curé Joseph-Eugène Edouard Choquette. L'engin qu'il avait installé était alimenté par le gaz qui se dégageait d'une fournaise à charbon, et faisait fonctionner un générateur qui produisait l'électricité. Le bruit infernal de cet engin était entendu par toute la ville. Le curé Choquette installa donc son propre système de silencieux: 5 gros cylindres de 6' de longueur par 3' de diamètre, espacés de 10', reliés entre eux par des tuyaux de 16' dans lesquels s'échappaient les gaz. L'engin était installé sur une base de béton de 24' x 6'. Les vétérans en savent quelque chose, lors de la construction de leur local: deux semaines de travail pour passer quelques tuyaux...

La Ville de Lac-Mégantic, en 1918, faisait l'acquisition de cette installation électrique, qui continua d'opérer jusqu'à la construction de l'usine de nombreuses années, aux cultivateurs de la région, pour écouler leur viande. Plusieurs se rappellent ces fins de semaines bourdonnantes d'activités à la place du marché!

En 1939 au début des hostilités, l'armée canadienne installait son bureau de recrutement à la place du marché.

Les légionnaires faisaient l'acquisition du vieux marché en 1951, pour le prix de \$1.00 et le transformèrent après vingt années d'efforts, de travail et de sacrifices en superbe club dont nous sommes tous fiers.



SALLE DE JEUX



LE BAR "RANCH"

COMPLIMENTS DE MANDITAIRES

Compliments de la "B" de LA CHAUDIERE, LAC-MEGANTIC

IMPRIMERIE A-B-C ENR. Invitations - Remerciements 5805 Labelle 583-1775	CHEVALIERS DE COLOMB Conseil 2043 Odilon Vallerand grand chevalier	L LAVAL FORTIER Ferronnerie 4867 Laval 583-1991	CONRAD TURCOTTE Entrepreneur - peintre 4993 Du Moulin
MARCHE BOULANGER I G A Epicerie - viande - légumes 5397 Frontenac 583-1400	JACQUES LEBLANC Fruits et légumes 5114 Frontenac 583-2321	FRONTENAC PLYWOOD DOOR Portes: intérieur et extérieur 4180 Villeneuve 583-0773	ALBERT BIGAOUETTE Agent 7-UP - Pepsi - Cola 4663 Dollard 583-0741
ASSOCIATION CHASSE & PECHE Wilma Breton, président	J.G. GRONDIN Coiffeur pour hommes 4821 Laval 583-1859	BISCUITERIE DURAND Bonbons - chocolats 4423 rue Laval 583-2712	L-DENIS BRETON Plomberie et Chauffage 3560 Daniel 583-1978
			FERNAND BOULE Huile à chauffage 3683 Lasalle 583-0318
			HENRI LATULIPPE MEUBLES Meubles 5090 Frontenac 583-0432

Le Royal accorde 3 victoires à Komery



(par Robert PROTEAU)

GELINAS COMPTE

Les hommes de George Komery ont vraiment retrouvé leur "cœur" du début de la saison en fin de semaine dernière alors qu'ils remportaient les 3 joutes inscrites au calendrier de la saison régulière. Il faisait chaud au cœur des partisans et supporters de l'équipe en les voyant à nouveau jouer du hockey comme ils aiment les voir jouer. Tous les joueurs ont donné le meilleur d'eux-mêmes et le travail qu'ils ont effectué sur la glace leur a été récompensé par des points au classement car les hommes de Komery ont vu leur fiche monter de six points en fin de semaine.

AU PALAIS DES SPORTS:

La cause de ce revirement total chez les joueurs du Royal débuta à Sherbrooke lorsque nos protégés s'étaient rendus faire une visite aux P'tits Castors Jr. B. Le 3 février dernier, le Royal avait subi la défaite contre ces mêmes P'tits Castors et il s'était promis de lui rendre la pa-

reille. Après la première période le Royal menait déjà par le compte de 2-0 grâce à des buts de Claude Roy et de Jeannot Boulanger. Bernard Morin récolta aussi deux passes sur ces buts. Mais dès la première minute de jeu les P'tits Castors qui semblaient furieux du premier vingt rispotèrent par deux occasions pour niveler les chances de la victoire. Pierre Dubé et Mario marquèrent respectivement pour les Sherbrookoïses. Touf était maintenant à recommencer et le Royal dirigé par Komery ne voulait pas à nouveau subir la honte du dernier match. Serge Perreault, un défenseur qui a fait du bon travail dernièrement ajouta à sa fiche personnelle un onzième but et le troisième de la soirée pour le Club Royal. La période médiane se termina par 3-2 en faveur du Royal et à la troisième. Sherbrooke vient à nouveau égaliser le compte après seulement 0.26 secondes de jeu.

Puis ce fut au tour de Pierre Duquette de voler la vedette en marquant deux buts en moins de deux minutes à mi-chemin de la 3e période, son dernier filet s'avéra celui de la victoire.

Pour les P'tits Castors, Charles Cloutier marqua le 4e et dernier points des siens tandis que Claude Roy enregistrait son deuxième de la soirée tout en assurant une victoire décisive pour le Royal. Pierre Duquette qui fut l'étoile de cette joute récolta en plus de ces deux buts, deux passes sur ceux de Claude Roy. François Blais ramassa deux passes alors que René Gélinas, Serge Perreault et Jean-

not Boulanger en ajoutèrent chacun une. De leur côté les Acadiens d'Asbestos subissaient leur meilleure "raclée" de la saison alors que les As de Magog prenaient place par 11-4.

LA PLUS BELLE VICTOIRE

Le Royal n'avait rien fait à Sherbrooke à côté de ce qu'il nous ont donné l'occasion de voir vendredi soir à Thetford contre ses plus envenimés ennemis de toujours. Du début à la fin, il fut presque impossible de dire qui sortirait vainqueur de cette joute qui pouvait se classer parmi l'une des plus importantes de l'année à date. Le gardien des Braves Francis Bonneville, se vit ridiculiser dès la quatrième minute de jeu alors que la recrue Jeannot Hallé lui enfila le disque entre les deux jambières pour marquer le premier but des hommes de Komery. Jeannot en était à sa deuxième joute depuis janvier et c'est un jeune qui possède beaucoup de cœur et il ne cesse de s'améliorer à l'avant.

Moins d'une minute plus tard les Braves nivelèrent le pointage pour ainsi forcer le Royal à y aller avec plus de tenacité, mais Michel Hallé se moqua à nouveau de Bonneville en faisant dévier un dur lancer de René Gélinas qui pénétra à vive allure derrière le gardien qui n'avait rien vu. En période médiane les Braves ne voulant lâcher prise marquèrent à deux reprises sans riposte du Royal pour ainsi prendre les devants après quarante minutes de jeu. Pour les Braves

André Charost avait ouvert le pointage des siens au premier vingt tandis que Denis Ringuette fit le compte égal et que Gérard Grenier donna les devants sur une attaque à cinq.

Pourtant la rapidité du Royal ne devait pas d'être surclassée car après seulement 31 secondes de la mise au jeu dans le troisième vingt Claude Roy avec toute l'agilité que l'on lui connaît donna l'égalité aux siens en plus d'un regain de vie extraordinaire qui les vit cinq minutes plus tard arracher les devants aux Braves avec un but de Richard Poirier sur une échappée de la ligne bleue. Poirier avait reçu la passe de Claude Roy pour aller déjouer par la suite Bonneville.

Les Braves n'en pouvaient plus devant une telle vitesse et des mises en échec aussi solides qu'ils se devaient d'encaisser. A nouveau Pee Wee Roy s'empara du disque qu'il enleva à un adversaire pour se rendre au filet et glisser la rondelle sous l'oeil ébahi du gardien tout étonné de voir des gars aussi agressifs sur un gardien.

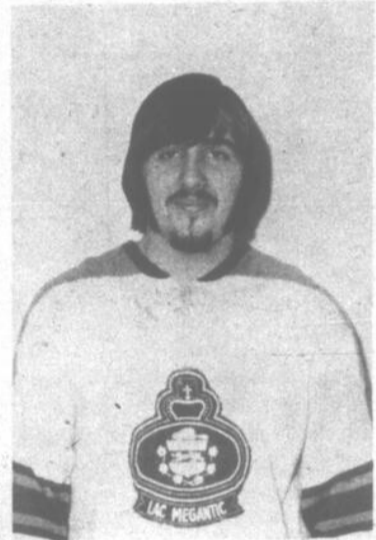
Tout comme la veille Claude Roy dirigea ses coéquipiers avec deux buts et une passe tandis que Richard Poirier et Yves Pellerin amassèrent chacun une passe. René Gélinas en plus de donner des courbatures à certains trop "Braves" inscrivit à sa fiche deux passes.

LAPLANTE ETAIT LA



Le jeune Jacques Laplante était de nouveau de retour sous l'uniforme du bleu-blanc-rouge pour garder la forteresse qu'il avait quittée avant la mi-saison. Tous les joueurs étaient d'accord pour dire que Laplante était la cause de cette victoire sur les Vics de Granby remportée dimanche par le compte de 5-3. Dans le quotidien de "La Tribune", le publiciste des Vics a fait un rapport comme de quoi le match fut assez drôle mais nous savons que lorsque le Royal accumule des victoires sur la route c'est toujours des parties monotones qui sont décrites.

Chez le Royal, Richard Poirier qui ne cesse lui aussi de se faire valoir a trouvé le fond du filet à deux reprises en plus de s'approprier une passe. Yves Pellerin avec un but, François Blais avec un but et une passe et René Gélinas complétèrent le pointage pour la toute nouvelle équipe Royal.



René Gélinas connut sa meilleure soirée avec le Royal en enregistrant son premier filet de la saison en plus de marquer le but vainqueur sur les Vics de Granby. René Gélinas sera à mon avis l'homme clé des séries de fin saison s'il continue à donner autant de cœur au travail et à jouer du hockey aussi intelligent qu'il le fait présentement. René possède une forte musculature et il a le bras pesant sur son gouret. Toute la formation du Royal compte bien sur lui pour qu'il les aide tant à l'offensive qu'à la défensive.

Les Champions Royal Jr "B" 66 — VS — Royal Jr 72'

Une partie de hockey sans précédent aura lieu dans les cadres du Carnaval, samedi le 26 février prochain, à l'aréna du Centre Mgr Bonin.

En effet, les anciens joueurs du Royal, CHAMPIONS de la province de Québec, en 1966, feront face au Club Royal de cette saison.

Dans notre prochaine édition, nous serons en mesure de vous fournir la liste complète de ces joueurs, qui nous ont fait passer de si bons moments.

Avis à tous les amateurs de bon hockey de venir assister à cette rencontre qui promet d'être des plus intéressantes.

NE L'OUBLIEZ PAS



LA CROIX-ROUGE AGIT EN VOTRE NOM

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE LAC-MEGANTIC
Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, greffier de la susdite ville, QUE:

le conseil municipal de la Ville de Lac-Mégantic, à sa séance régulière tenue le 7ème jour du mois de février 1972, a passé et adopté le règlement No 522, pour amender le règlement No 405, régissant l'administration des services d'aqueduc et des égouts.

Cet amendement a pour but de prévoir et d'imposer une taxe spéciale au montant de un dollar et cinquante cents (\$1.50), du pied linéaire, sur tous les lots non construits, dans les nouvelles subdivisions de terrain, et en outre, de prévoir l'installation de compteurs d'aqueduc, là où le conseil de ville, le jugera à propos, en maintenant le tarif de \$0.60 par mille gallons de consommation.

L'original de ce règlement est déposé en mon bureau, dans les archives de l'Hôtel de Ville de Lac-Mégantic, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau, de neuf heures du matin à cinq heures de l'après-midi.

DONNE à Lac-Mégantic ce neuvième jour de février mil neuf cent soixante-douze.

HERVE FECTEAU
greffier

PROVINCE OF QUEBEC
TOWN OF LAC-MEGANTIC
To the Ratepayers of the aforesaid Town

PUBLIC NOTICE

IS HEREBY GIVEN by the undersigned, Town Clerk of the aforesaid Town, THAT:

the municipal council of the Town of Lac-Mégantic, at its regular meeting held on the seventh (7th) day of February 1972, has passed and adopted the by-law No. 522, to amend the by-law No. 405 governing the town waterworks and sewage system.

This amendment is adopted in order to provide and to impose a special tax to the amount of one dollar and half, (\$1.50), by linear foot, on all vacant lots on newly subdivided lots, and also to foresee the installation of water meter, where it will be judged necessary by the council, and to maintain the existing rate of \$0.60 per (1,000) thousand gallons of consumption.

The original of this by-law is deposited in my office, in the archives of the Town Hall of Lac-Mégantic, where all interested person may take communication of the same, during office hours, from nine o'clock in the morning to five o'clock in the afternoon.

GIVEN at Lac-Mégantic this ninth day of February one thousand nine hundred and seventy-two.

HERVE FECTEAU
Town Clerk

Aux compétitions régionales d'automeiges

Médailles d'or à : Pouliot, Turcotte, Dodier et Boisvert

Les compétitions régionales d'automeiges dans les cadres des Jeux de l'hiver de l'Estrie se déroulaient dimanche dernier à la Baie Victoria.

Dans la catégorie "A", une médaille d'or a été remportée par Honoré Pouliot; dans la catégorie "B", une médaille d'or à Lovola Turcotte, d'argent à Jean Rock Dodier; de bronze à Cyrille Martin. Dans la catégorie "C",

une médaille d'or à Jean Rock Dodier; d'argent à Robert Thibeault; dans la catégorie "D" une médaille d'or à Denis Boisvert; d'argent à George Young; de bronze à Robert Thibeault.

Classe ouverte 1) \$5, à Jean-Marie Nadeau, \$3, à Lovola Turcotte et \$2 à Pierre Comtois.

Classe ouverte 2) \$5 à Jean-Rock Dodier; \$3, à Denis Boisvert et \$2, à Robert Thibeault.

Possession illégale de stupéfiants

Un jeune homme de Lac-Mégantic qui en avait appelé de la décision de la Cour des Sessions de la Paix de Lac-Mégantic, s'est vu condamner par l'honorable juge W.N. Mitchell de Sherbrooke pour avoir eu illégalement en sa possession des stupéfiants, à savoir deux pipes qui renfermaient de la résine de cannabis, commentant ainsi l'infraction prévue à l'article 3 (1) 2 (a) de la Loi sur les Stupéfiants.

Avant entendre les preuves et

les arguments de la part de l'appelant et de la Couronne, et avant examiné la définition de possession tel que contenu dans le code criminel, le juge, déclara qu'il n'avait aucun doute que l'accusé était coupable de l'offense dont il était inculpé, et renvoya l'appel.

Agissant comme procureur de la Couronne, Me André Turgeon de Lac-Mégantic.



CETTE SEMAINE,
Votre DEPUTÉ
vous PARLE

En face de la menace du socialisme d'état

(tiré des oeuvres du Marquis W.G. Serra)

Des efforts sont tentés aujourd'hui pour parer à la menace que fait courir au monde occidental le communisme stalinien, qui contrôle déjà le septième des terres émergées et le tiers de la population du globe. Mais quelle est la nature de ces efforts?

Après beaucoup d'hésitations - réelles ou feintes, et peut-être plus feintes que réelles - l'on a décidé de choisir une hypothèse, à savoir: que la Russie et ses satellites, sous le couvert de la paix et de la libération du prolétariat mondial, ont des desseins impérialistes et agressifs contre le reste du monde et que les démocraties populaires préparent une guerre mondiale.

Mais cette hypothèse est-elle la seule plausible? Cadre-t-elle précisément, avec ce que l'on sait du communisme? En supposant le Communisme étendu à la planète entière, n'est-ce pas là l'avant-dernière phase d'un plus vaste dessein que beaucoup d'hommes d'Etat ne voient pas, ou se refusent de voir, ou fignent de ne pas voir, et dont la stratégie utilise à la fois le capitalisme et le communisme comme moyens. Sans nécessairement recourir à la guerre?

Quelle que soit l'hypothèse, il est manifeste que dans la

phase présente, l'objectif stratégique plus limité est la subversion de l'ordre existant dans les démocraties occidentales; et cet objectif est plus facilement atteint par l'exaspération des contradictions internes qui doivent provoquer l'effondrement de l'économie capitaliste sous sa forme actuelle, dans une crise économique sans précédent, et par l'exaspération au maximum des conflits sociaux, jusqu'au point de rupture qui est la révolution communiste. L'on n'imagine pas qu'arrivés à ce point, les stratèges du grand dessein n'en profiteront pas.

Or, en Amérique, la nature des efforts faits pour parer à l'extension du communisme sont essentiellement, uniquement, militaires. Les Etats-Unis d'Amérique se mettent sur le pied de guerre.

Mais en Europe? En regard des hypothèses possibles, aucun des efforts qui y sont faits n'est, et de très loin, à la mesure des circonstances ni des événements. Tous sont d'une efficacité ridicule par leur puérile disproportion avec le péril connu, et plus précisément par leur souci dogmatique de respecter une théorie financière fautive, quand il s'agit d'atteindre des objectifs inconciliables et hors de la por-

tée de celle-ci dans son cadre: réarmement, développement de la production, de la reconstruction, mais aussi satisfaction des revendications sociales pressantes, et tout cela sans inflation, sans impôts ni taxes nouvelles, sans hausses des prix, qui, évidemment, reporteraient aux calendes la solution des problèmes.

En Europe, ni encore moins aux Etats-Unis, les hommes d'Etat ne paraissent avoir sérieusement pensé que l'idéologie communiste ne sera pas efficacement combattue par les armes, quelles qu'elles soient, mais uniquement par la suppression de la cause même du mal social et de ce qui alimente le Communisme.

Si quelques-uns y ont pensé avant que d'accepter et de s'engager dans l'hypothèse de la guerre, c'est que la décision de ne pas remédier à la cause du mal leur a été imposée; et ceux qui en ont ainsi décidé ne peuvent être que les stratèges du grand dessein.

Quoi qu'il en soit, en face de cette situation tragique - des arsenaux à peu près vides, du matériel surclassé: des armées squelettiques, conscientes de l'inutilité de leur éventuel sacrifice et par ailleurs travaillées par la propagande communiste: un temps précieux qui s'écoule en parlottes, en conférences vaines et dérisoires - un grand nombre d'hommes qui, en Europe, se refusent à voir les faits objectivement ou qui, les voyant, ne peuvent croire à la fausseté fondamentale des principes mêmes d'une économie qui, d'âge en âge, a conduit le monde où il en est économiquement et socialement, un grand nombre d'hommes sont partagés entre l'angoisse, la peur, le découragement, le défaitisme, tandis que d'autres se réfugient dans le mensonge du neutralisme, d'un scepticisme indifférent ou du fatalisme.

Il en est pourtant qui réagissent et sentent que le moment est depuis longtemps venu d'agir, non de s'abandonner. Mais, dans la confusion présente, au milieu des contradictions qui les déconcertent, les désorientent et paralysent leurs cerveaux, ils ne voient point dans quelle direction agir, ni comment s'y prendre.

De ce groupe, un petit nombre, qui pensent en 1950 comme ils auraient pensé il y a trente ans, rêvent tout éveillés de plans militaires grandioses et chimériques pour la réalisation desquels le régime économique actuel réclame des années, alors que le péril imminent peut d'un jour à l'autre se transformer en agression massive.

D'autres ressassent de vieilles idées mortes ou dépassées, rêvent - par tempérament sans doute - d'une réorganisation politique de l'Occident (Fédération de l'Europe, Fédération Atlantique, etc.) où chaque nation abandonnerait un peu de sa souveraineté pour réaliser d'hypothétiques pools dont le mécanisme n'est même pas étudié, mais dont on sait trop bien, par contre, par qui ils seraient financés.



QUATRE GENERATIONS: (St-Ludger, R.P.) - La jeune Dany Faucher, 4 ans, est de la quatrième génération et est bien heureuse de vous présenter sa mère Mme Ange-Emile Faucher de St-Ludger, sa grand'maman Mme Cyrille Busque, 55 ans, de St-Robert, et son arrière-grand'maman maternelle, Mme Philéas Lachance de Saint-Gédéon, qui compte 81 ans et 6 mois, mais toujours bien alerte et très active. Nos félicitations.

L'OPINION des lecteurs

Sous cette rubrique nous reproduisons ici les lettres que nous recevons et qui traitent de sujets d'intérêt public. Ces expressions d'opinions n'engagent en rien la responsabilité de notre journal.

"C'est mon Opinion"

Comment sauver cette génération sacrifiée ?

Par le Père Emile Bouvier, s.j.
mercredi le 9 février 1972
(Télé 7)

Le 31 janvier dernier, j'avais pris comme sujet d'émission: "La génération d'étudiants sacrifiée". De nombreux auditeurs m'ont demandé de relancer cette question qui inquiète les parents et tous ceux qui tiennent à une solide formation de la jeunesse. Aujourd'hui la question se pose autrement: "Peut-on sauver cette génération d'étudiants sacrifiés? Est-ce que tout est perdu pour eux? Même si on ne peut pas ressusciter des morts, il leur restera toujours le recyclage perpétuel et l'étude personnelle. Même si le mal est fait, pour la génération de 1960, il reste à sauver celle de 1970-1980.

La tragédie de la génération précédente causée par l'imprudence, la vitesse, l'inexpérience et les risques mal calculés avec les fonds publics doit nous amener à nous poser la question suivante: "Cette génération, qu'est-ce qui l'a perdue?" Et ici, ne jetons pas le blâme sur ces jeunes sans défense, mais sur une élite, qui, dans sa naïveté, sa suffisance et sa maladresse, a précipité cette génération dans le vide avec des parachutes et des mécanismes sans commande. "Qu'est-ce qui a perdu cette génération de 1960? On a voulu en éducation tout raser pour remettre du neuf et qu'est-ce qu'on a fait?"

D'abord, on a voulu des changements rapides: on a voulu bâtir en vitesse des complexes scolaires, des polyvalents, des laboratoires. La population n'était pas préparée. Les professeurs non plus n'étaient pas préparés. Pour répondre à la pénurie de maîtres, on a bourré les facultés des sciences de l'Éducation, on a mis sur pied des programmes de formation des maîtres: on a importé des cer-

veaux étrangers sans se préoccuper de la valeur pédagogique et sociale des candidats. Avec l'opération 55, on a mis sur pied à la hâte une machine d'éducation, lourde, massive, qui fonctionne à la manière d'un rouleau compresseur. On a élevé une structure faite de pièces importées ou mal fabriquées. Et c'est dans cette institution improvisée que la génération de 1960 a dû passer.

Exemple: au niveau de l'enseignement on a introduit des méthodes nouvelles et au niveau des programmes, on a fabriqué des plans d'études et de matières pour lesquels ni les étudiants ni les parents n'étaient préparés et qui, de surplus, n'avaient pas été éprouvés par l'expérience et le temps. Comme par exemple au primaire, bon nombre d'élèves, comme le constatent certains parents, ne peuvent s'adapter à la méthode Sablier, ni à la méthode dynamique: ils éprouvent des difficultés à lire et à écrire. Ce qui prépare une génération d'enfants qui auront toujours des blocages au point de départ de leur vie scolaire.

Au niveau secondaire, l'enfant - dont la moyenne d'âge est de 12 ans - décide avec ses parents, de ses options et de son orientation. A ce moment, ni l'enfant à cause de son inexpérience, ni les parents désorientés à cause des nouveaux programmes ne peuvent choisir et se fixer sur l'orientation de leurs enfants. En conséquence, l'enfant s'inscrit à des cours et prend une orientation qui souvent paraît juste au point de départ mais, arrivé au C.E.G.E.P., constate qu'il n'a pas les prérequis pour sa carrière future.

(À suivre la semaine prochaine)

(Envoi de Paul-H. Genest)

Vient de paraître aux Editions **FIDES**

HISTOIRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC TOME I: GEORGES-ÉTIENNE CARTIER

par Robert Rumilly

L'Histoire de la Province de Québec de Robert Rumilly constitue à ce jour une des plus riches mines documentaires dont disposent les adeptes de l'histoire pour l'étude de l'évolution politique québécoise, depuis la Confédération jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale.

La réédition, par Fides, de cet ensemble composé de quarante et un tomes, répond à un besoin maintes fois exprimé. Elle vise à rendre disponible un instrument de travail réclamé depuis longtemps avec insistance, puisque certains tomes de l'Histoire de la Province de Québec sont devenus introuvables.

M. Rumilly raconte la vie de la société québécoise, une société engagée dans une lutte quotidienne pour son identification. Il définit dans le style qui lui est propre, celui de la chronique, le long cheminement du Québec pour la conquête de son autonomie.

Le premier tome, intitulé « Georges-Etienne Cartier », décrit l'atmosphère et les débats qui entourèrent la naissance de la Confédération, l'attitude des Canadiens français vis-à-vis du nouveau régime et les multiples événements qui marquèrent l'histoire de la province de Québec jusqu'en 1875.

M. Rumilly est un chercheur appliqué à retrouver le mouvement de la vie, la couleur d'une époque, le fil secret de l'Histoire qui se tisse au jour le jour. De là le ton alerte et sans prétention d'une œuvre qui, depuis plusieurs années, retient l'attention de nombreux lecteurs.

Histoire de la Province de Québec, tome I: Georges-Etienne Cartier, par Robert Rumilly. Illustrations. Broché. 365 pages. En vente dans toutes les librairies et à la librairie Fides, 245 est, boulevard Dorchester, Montréal 129. \$5.00

Centenaire de St-Samuel

HISTORIQUE — par Yvonne Dallaire — (suite)



M. et Mme Paul Lessard et un groupe de parents devant la maison construite par Paul Lessard lui-même; nous apercevons aussi: Napoléon Lessard, Arcadius Bégin, son épouse, trois petits-enfants de Camille, l'épouse de ce dernier, les enfants de Paul Lessard: Albert, Alexina, Alphée, Alice, Odilon, Alfred (avec la fille de Cyrille Lessard).

Les ancêtres de la famille Lessard, dont Etienne De Lessard, né vers 1623 fils de Jacques Lessard et de Marie Heron venait de Chambois, en province de Normandie, France. Il se maria à Québec le 8 avril 1652 à Marguerite Sevestre, tous deux inhumés à Ste-Anne de Beauré.

La deuxième génération comprenait: Joseph Lessard (Marguerite Racine) marié le 15 février 1700; Ignace (Reine Bolduc) le 13 mai 1743; Jean-Baptiste (Agathe Ratté) le 24 fév. 1774, Jean Baptiste (Geneviève Breton) le 6 fév. 1804; Jacques (Sylvie Nadeau) 1846; et Paul (Angèle Lapière) le 2 septembre 1879.

Paul Lessard se maria donc le 2 septembre 1879 à l'âge de 30 ans, à Angèle Lapière, qui n'avait que 17 ans; différence d'âge qui n'a eu aucune influence sur le couple Lessard. Ils s'établirent sur le lot 26 dans le 6ème rang de St-André Canton de Gayhurst, lot acheté du gouvernement. Ils demeuraient chez un voisin, avant la construction d'une petite maison de bois rond, pièce sur pièce. Il se pressa par la suite à faire l'abattis pour pouvoir ensementer. Il lui fallait travailler d'une clarté à l'autre; au bout d'une année de travail ardu, il avait défriché amplement de terrain pour lui permettre de garder un cheval et une vache. Huit enfants sont nés de ce mariage, Napoléon, Marie, Camille, Odilon, Alfred, Alice, Alphée, Albert Albina. C'est à St-Sébastien que Paul Lessard se procurait les provisions nécessaires pour se nourrir. Il n'y avait pas de route carrossable, il lui fallait faire le trajet à pied, à travers les bois. C'était la même chose le dimanche, pour remplir son devoir dominical. Il se rendait à Lac-Mégantic, petit village où il n'y avait que quelques camps de construit, de la même façon en traversant par les bois.

La famille Lessard grandissait et la petite maison de bois rond devenait beaucoup trop petite. C'est en 1900 qu'il décida de construire une rallonge au camp de bois rond. Madame Lessard était heureuse et beaucoup plus à son aise pour exécuter les travaux de toutes sortes dans sa nouvelle demeure. Tout en filant, elle chantait, et surveillait les enfants: "quand j'avais de la peine, je chantais 'plus fort' de dire Madame Lessard. Ils menaient une vie heu-

reuse mais rencontraient des jours sombres parfois. Il fallait travailler, peiner pour faire vivre leur famille. C'est à force d'économiser que Paul Lessard réussit à se construire une plus grande maison. Il aimait le beau, il était fier, il voulait une grande maison, solide, avec galerie, garde soleil, lucarnes; ses desseins se réalisèrent. Les travaux se sont terminés au cours de la même année; c'est avant l'automne que la famille pu déménager dans la belle maison. Les enfants avaient tellement de plaisir, qu'ils jouaient à la taille autour de la table, les parents eux les regardaient avec grande joie. M. Lessard fumait sa pipe et ne semblait rien voir ni entendre; Mme Lessard, tout en travaillant, visait la lampe et répétait de temps en temps: "les enfants attention à la lampe", lorsque les tapageurs ne cessaient leur ronde elle disait: "Paul tu ne les entends donc pas?" Le père se tournait vers les enfants et disait: "He! c'est assez!" Après quoi c'était fini, on pouvait entendre courir les souris, les enfants étaient obéissants, ils ne parlaient qu'une seule fois.

Le temps des classes arrivé, les enfants allèrent tous à l'éco-

le. Camille a appris à jouer la musique à bouche ce qui mettait de l'entrain dans la famille, on chantait, on s'amusait, "jamais les parents nous ont fait taire" de déclarer les enfants de M. et Mme Lessard.

Les enfants grandissaient et à tour de rôle ils quittèrent le foyer paternel. Camille se maria en 1900 et alla s'établir à Lac-Mégantic, Napoléon le suivit, travaillant tous deux en société; Odilon et Alfred partirent pour les chantiers. M. et Mme Lessard trouvaient bien triste voir la maison se vider. En 1916 Alice entra au couvent de Bienville les SS de la Congrégation de St-Louis. Elle faisait profession religieuse le 25 août 1916. En 1966, elle fêtait son jubilé d'or de vie religieuse.

**RÉPONDEZ
À L'APPEL!
DEVENEZ
ENGAGÉ
VOLONTAIRE**



Soeur Angèle de Jésus (Alice Lessard)

Odilon après plusieurs mois de réflexion décida d'aller au séminaire de St-Victor; où il passa près de une année et demie; par la suite il entra chez les Oblats près d'Ottawa. Il prononça ses vœux chez les frères Oblats de Marie Immaculée. Il partit en mission pour aider les pères au Fort Résolution dans le Mackenzie, puis quelques années plus tard, il se rendit au Fort Simpson; c'est à l'hôpital de cet endroit que le frère Odilon réside actuellement, où il est en repos. Il est âgé de 86 ans.



Frère Odilon Lessard, Oblat

Frère Lessard, (on l'appelait le bon frère Odilon), a beaucoup travaillé pour aider les missionnaires dans leur apostolat; il était très habile et exécutait différents travaux, construction, etc. Il était d'une obéissance remarquable.

Un troisième membre de la famille se consacre au Seigneur. En effet, M. et Mme Lessard ont eu le bonheur de voir leur fille

Alexina après avoir enseigné quelques années dans la paroisse, entrer au couvent de la Congrégation des SS St-Louis de France, le 25 août 1925, elle prononçait ses vœux le 25 août 1931. Elle partit pour la France peu de temps après. En 1940, la guerre se déclarait, elle fut fait prisonnière. Sr Paul Marie (Alexina Lessard) eut le bonheur de revenir au Canada en 1954, elle a pu revoir sa famille et ses amis, quoi qu'elle pensait bien ne jamais les revoir. Le 21 juin 1961, une grave maladie l'emporta, elle mourut à l'âge de 61 ans.



Sr Marie Paul (Alexina Lessard)

Quelques années avant de mourir Paul Lessard légua sa terre et ses biens à son fils Alphée. A l'âge de 23 ans, Alphée épousait Yvonne Prévost, 18 ans, c'était le 7 janvier 1920.

M. Mario Cardinal devient chef des Nouvelles et des Reportages

Le directeur de l'Information à Radio-Canada, M. Marc Thibault, annonce la nomination de M. Mario Cardinal au poste de chef du service des Nouvelles et des Reportages.

M. Cardinal sera appelé à diriger ce service jusqu'à ce que soient achevés le déménagement et le regroupement de tout le personnel et de tous les services de l'Information dans la nouvelle Maison de Radio-Canada.

Une réorganisation interviendra alors, qui prévoit la fusion éventuelle des services actuels des Nouvelles et Reportages, des émissions d'Actualités et d'Affaires publiques en un seul grand service de l'Information.

M. Marcel Tremblay, superviseur adjoint aux Nouvelles-TV, a été choisi pour remplacer M. Cardinal à la supervision de Présent.

L'un et l'autre sont entrés en fonction le lundi 7 février.

M. Mario Cardinal a fait ses études classiques au Séminaire de Valleyfield et ses études universitaires aux Universités d'Ottawa et de Montréal.

Entré au service du Devoir en 57, il y passait dix ans, y occupant à peu près toutes les fonctions, depuis le secteur sportif au secteur économique jusqu'au poste de directeur de l'Information. A la fin de son séjour au Devoir, il décrochait une bourse Southam pour étudier les sciences politiques durant un an à Toronto.

M. Mario Cardinal a été secrétaire de l'UCJLF, délégué de cet organisme au Colloque international de Strasbourg, membre du comité consultatif du département de journalisme de Laval.



FAMILLE DE M. ET MME PAUL LESSARD: La génération des Lessard demeurera vivante encore longtemps et le souvenir des ancêtres restera gravé. Nous apercevons la famille de M. et Mme Paul Lessard, à leurs côtés, Sr Marie Alice Lessard et Sr Alexina Lessard; debout: M. et Mme Alphée Lessard, M. et Mme Camille Lessard, M. et Mme Alfred Lessard.

"Devrons-nous abandonner la piste de ski?"

Déficit d'opérations de \$3,047.90

Voilà la question que se pose les administrateurs du comité de la piste de ski du Centre Mgr Bonin à la suite du rapport financier publié le 1er février dernier, lequel accusait un déficit d'opérations de \$3,047.90.

La piste du Centre de Ski, est un service du Centre de loisirs local, lequel a endossé les responsabilités d'exploitation d'une piste de ski à Lac-Mégantic.

Le président du comité de la piste de ski, M. Jacques Bellefleur, a tenu à rendre publique le bilan des opérations, confiant que les organismes, les marchands de notre ville entendront cet appel. Il souligna le désintéressement qui semble exister de la part des associations et des marchands spécialement touchés par cette exploitation, déclarant qu'une seule organisation sur dix, contactées leur a fait parvenir un don, et que trois personnes parmi les quarante gens d'affaires sollicités, ont répondu à leur appel.

Nous devons dire, d'ajouter M. Bellefleur, que notre organisation est nouvelle, et que les améliorations apportées cette année à la piste étaient d'une nécessité pour son bon fonctionnement.

Les travaux, à part ceux nécessitant de la main-d'œuvre spécialisée, ont été exécutés bénévolement, ou presque; beaucoup de matériaux ont été vendus à prix réduits, et souvent donnés; une seule personne voit à l'entretien de la piste; d'autres consacrent 30 à 40 heures par semaine bénévolement; enfin, tout cela pour vous dire que tout a été mis en oeuvre pour réduire au minimum le coût d'opérations et d'améliorations de la piste.

Ca bouge, à la piste de ski, en effet, plus de 9000 enregistrements ont été faits depuis l'ouverture cette année, soit presque le double de l'an der-

Qui sera élue Reine du Carnaval '72 ?



GINETTE BAILLARGEON DUCHESSÉ

présentée par "Les Marinieres du Centre Mgr Bonin"
Prés.: M^{me} Claudette Rodrigue



RACHEL BOULET DUCHESSÉ

Présentée par le Club Optimiste Prés. M. Gérard Fortin et par le Club d'Autoneige du Centre Mgr Bonin
Prés.: M. Gaston Rancourt



Mme YOLANDE FONTAINE DUCHESSÉ

présentée par "La Fraternité Unie des Charpentiers et Menuisiers d'Amérique"

Encourageons nos duchesses en vous procurant le TAG-DAY du Carnaval

nier. On donne beaucoup de services, mais malgré cette assistance nombreuse, on constate qu'il y a moins de cartes de membres de vendues, cette année ce qui signifie moins de revenus.

La piste de ski attire chez-nous de nombreux visiteurs, permet à nos marchands de vendre une quantité considérable d'articles de sport, fait dépenser dans les restaurants, dans les hôtels et dans les magasins, des sommes considérables...

DEVRONS-NOUS ABANDONNER LA PISTE DE SKI? A vous de le décider par votre aide financière.

Le publiciste

Publicité	248.11
Electricité, aménagement	713.58
Achats restaurant	1,086.79
Assurances	66.00
Aménagement terrain, neige	767.05
Téléphone	89.37
Dépenses de voyage	22.40
Achat et entretien autoneige	696.06
Salaires	1 672.00
Divers	177.63

	\$10,053.35

Club auto-neige du Centre Mgr Bonin

Le Carnaval de Lac-Mégantic vient de nouveau combler la joie de tous les gens de Lac-Mégantic et des environs. Nous, autoneigistes, profiterons grandement de ce carnaval annuel, car, dimanche le 27 février 1971, il y aura une course d'accélération d'environ 1/4 de mille pour tous les autoneigistes qui désireront y participer. Cette course aura lieu sur le lac et nous vous donnons rendez-vous aux alentours du parc du boulevard des Vétérans. Venez donc en grand nombre.

Une assemblée générale pour tous les membres du Club auto-neige du centre Mgr Bonin ainsi que tous les intéressés, aura lieu après le carnaval. A cette réunion, nous vous passerons des films sur la sécurité en auto-neige, sur une auto-neige spéciale pour l'entretien des sentiers et il y aura aussi des discussions. Ainsi, si quelqu'un parmi vous a des questions à poser ou des problèmes à nous faire résoudre, nous vous ferons un extrême plaisir de vous répondre. Nous vous ferons savoir sous peu, la date de cette prochaine assemblée générale.

Merci à tous.

Solange Gagnon.

Mardi, 23 février

Aux compétitions régionales d'autoneiges

Dans les cadres du Carnaval à la piste de ski du Centre Mgr Bonin à 7 h. p.m. le 23 février compétitions "Molstar".

QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME MOLSTAR?

Le programme Molstar vous est présenté par la Brasserie Molson avec la participation de l'Association Canadienne de Ski et de l'Alliance des Moniteurs de Ski du Canada, dans le but d'intéresser et de distraire tous les skieurs amateurs du Québec et du Canada.

C'est un programme qui permet aux sportifs d'évaluer leur habileté comme skieur en la comparant au standard déjà établi par d'excellents skieurs canadiens.

Le tracé Molstar est un slalom intéressant et facile à parcourir: il comprend environ vingt

portes et la descente est d'une durée approximative de 30 secondes. Ce tracé a été établi à l'avance dans chaque centre Molstar par des instructeurs d'écoles de ski: ceux-ci ont, lors d'une réunion spéciale au début de la saison, déterminé leur handicap (ou marge d'erreur) d'après le temps requis par d'excellents skieurs canadiens pour parcourir ce tracé. Ces "ouvreurs" exécutent leur propre descente la journée même de la compétition, pour ainsi établir les moyennes locales qui serviront de normes aux participants Molstar.

Rapport financier au 1er février 1972

RECETTES	
Cartes de membres	\$3,005.00
Location de cases	268.00
Revenus restaurant	1,536.64
Monte-pente	707.01
Location traînes	26.75
Dons: clubs sociaux, autres	300.00
Publicité, salon hiver	100.05
Location de la piste à la Commission scolaire locale, régionale et Basé plein air	1,050.00
Divers	12.00

	\$7,005.45
Déficit d'opérations	\$3,047.90

	\$10,053.35
DEPENSES	
Aménagement, réparations monte-pente, moteur, carburant	\$2,993.31
Papeterie et timbres	91.94
Chauffage, entretien	1,429.51

PAYER MOINS D'IMPOTS... ÇA VOUS INTERESSE?

Un article de la loi de l'impôt sur le Revenu vous permet de déduire des sommes appréciables de votre revenu imposable lorsque vous établissez un fonds d'épargne-retraite enregistré. Je serais heureux de vous faire profiter de mon expérience en cette matière afin que vous puissiez tirer de ce privilège fiscal tous les avantages possibles.

Communiquez par téléphone pour fixer rendez-vous. La rencontre vous sera profitable.



Renaud COUTURE
Tél. 486-2859
Lambton

Gagnants de la Journée Colombienne

Les Chevaliers de Colomb tenaient le 6 février dernier la Journée Colombienne, au cours de laquelle le tirage a été fait.

Le hasard a favorisé de \$100 le premier gagnant M. Fernand Boulé; \$50.00 M. Denis Lacroix (couverture de livret); \$75. M. Marcel Chartier de St-Evariste; \$50. M. Jean-Guy Pomerleau (couverture de livret); \$50. M. Roland Ruel; \$50. Mlle Odette Grondin de St-Georges; \$25. M. Wilfrid Boulet.

Les organisateurs remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont procuré des billets permettant ainsi d'atteindre l'objectif fixé. Ils félicitent également les heureux gagnants de ce tirage de la Journée Colombienne.

Les membres sont priés de prendre note que le 21 février prochain se tiendra aux salles des Chevaliers l'assemblée mensuelle.

Jean-Guy Cloutier, sec.-arch.

Echos d'il y a dix ans

(de notre édition du 15 février 1962)

"RAPATRIEMENT" DE LA CONSTITUTION: Les échevins ont été unanimes à adopter une résolution demandant à l'hon. Jean Lesage, premier ministre de la province, de refuser le projet de l'honorable Davie Fulton quant au "rapatriement" de la constitution canadienne. Le projet ne garantissant pas les droits essentiels du Québec: les minorités françaises des autres provinces étant menacées; les conséquences qui en découleront; c'est l'échevin Joseph-Arthur Poulin qui s'est fait le proposeur de la résolution.

A Woburn la S.S.J.B. a donné son appui au premier ministre Jean Lesage dans la lutte qu'il aura à entreprendre contre ledit projet Fulton. La jeune Chambre

locale a adopté une résolution dans le même sens.

REGLEMENT D'EMPRUNT: Le conseil municipal a adopté un règlement d'emprunt au montant de \$45.000 pour la construction d'un égout collecteur et d'une station de pompage, dans le quartier Nord-Est de la ville.

A LA CROIX-ROUGE: M. Wilfrid Fortin, courtier en assurances de notre ville, Grand Chevalier du Conseil local des Chevaliers de Colomb a accepté la présidence de la campagne de souscription en faveur de la Société Canadienne de la Croix Rouge. L'objectif régional a été fixé à \$2.500.

JAMBES FRACTUREES: M. Paul-Emile Isabel de St-Romain a été victime d'un sérieux acci-

dent après avoir été heurté par un véhicule. Il a eu les deux jambes fracturées.

AU JEUNE COMMERCE: M. Jean-Baptiste Campeau présidait l'assemblée régulière de la Jeune Chambre, on remarquait le vice-président, M. Claude Béchard, le 2e vice-président M. Gilles Choquette, le trésorier, M. Gaston Fortin, le secrétaire M. Bruno Campagna et le président ex-officio M. Robert L'abbé.

A WOBURN: "Il faut que chaque Canadien français s'engage personnellement" de déclarer le conférencier à la S.S.J.B. de Woburn, M. Gérard Poulin, professeur à l'Ecole Normale Notre-Dame de l'Estrie. M. Poulin a illustré de quelle façon nous pouvions afficher notre patriotisme, un patriotisme vrai, convaincu et profond. L'assemblée était présidée par M. J.-Paul Bédard.

A L'ASS. DE CHASSE ET PECHÉ: M. Marcel Lebrun a été réélu président de cet organisme, il sera appuyé par MM. Armand Morin, vice-président, Dr Gérard Noël, vice-président, Léo Choquette, sec.-trés. et directeurs MM. Luc Létellier, Emilien Blais, Lucien Mercier, Victor Campeau, Alvre Fortin, Antonio Morin, Horace Boulé, Alphonse Pouliot, Gabv Dumas, Denis Boulet, Philippe Mercier, Bernard Beaudoin, Lucien Breton, Clément Dumas et Paul Lachapelle.

AU CONSEIL MUNICIPAL: présidé par S.H. le maire J.-Armand Drouin, assistaient les échevins Gérard Bellefleur, Bertrand Boulanger, J.-Arthur Poulin, Roland Clusiaux, René Paré, et Gérard Boulet. --- La Ville consentirait un prêt de \$15.000 à même le fonds industriel en faveur de la Fashion Mills de Montréal qui désirerait opérer son industrie à l'endroit actuellement occupé par la Régat Sportwear. --- Une réception officielle sera réservée au chef national du Crédit social M. Robert-R. Thompson lors de la prochaine visite à Lac-Mégantic.

NAISSANCES: Marie, Brigitte, Martine, fille de M. et Mme Jean-Yves Lessard de Lac-Mégantic --- Joseph, Eugène, Yves fils de M. et Mme Joachim Duquette de Lac-Mégantic --- Marie, Paule, Hazel, Line fille de M. et Mme Gaétan Couture.

IL Y A VINGT ANS
Une violente tempête déferle sur la région: une telle tempête n'aurait pas été connue chez nous depuis une vingtaine d'années --- Le roi George VI est mort durant son sommeil, les pays du Commonwealth sont dans le deuil --- Jacques Gagnon, 4 ans et Richard Fluet, 5 ans, de St-Ludger, trouvent la mort en glissant. Ils ont été heurtés par une automobile --- Mlle Florida Pelletier est échevine du cercle les Jeanne-d'Arc.

IL Y A TRENTE ANS
A Ottawa, M. J.A. Blanchette

COUPON DE PARTICIPATION MOT MYSTERE DU CARNAVAL

\$100.00 A GAGNER

MA REPONSE _____

NOM _____

ADRESSE _____

DES INDICES SONT DONNES A CHACUNE DES ACTIVITES DU CARNAVAL
(Déposez ce coupon dans le baril à cette fin au Centre Mgr Bonin)

La FTEQ '72

A sa réunion du 6 février, le Bureau de Direction du Festival du Théâtre Etudiant du Québec a fixé les dates de ses prochaines activités.

Huit troupes de la province de Québec se produiront dans les cadres du FTEQ 1972, du vendredi 18 au vendredi 25 août. A partir du 12 août, une quinzaine d'étudiants sélectionnés par M. Rodrigue Mathieu, travailleront à un atelier de création.

est le proposeur d'une motion demandant au gouvernement d'accorder des allocations familiales. --- Mlle Françoise Lavalée fait son entrée chez les Soeurs de la Charité de St-Louis de France.

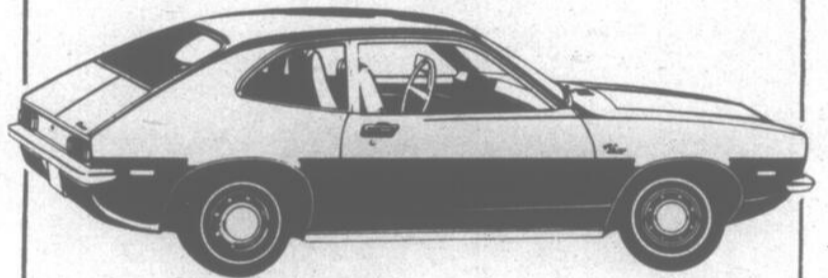
mes d'un accident, au cours duquel ils sont douloureusement brûlés.

ENCOURAGEZ
NOS
ANNONCEURS

IL Y A QUARANTE ANS

M. Alphonse Cauchon est élu par acclamation échevin du quartier nord --- MM. Armand et Léopold Morissette sont victi-

PINTO : LA PETITE VOITURE
QUI VA LOIN



PINTO 

La compacte américaine qui se vend la moins cher.

Une petite voiture qui parcourt de longues distances entre les arrêts aux pompes d'essence.

PRIX SUGGERE

\$2,293.00 (plus transport)

42 MOIS POUR PAYER

Voyez-la au

**GARAGE THÉBERGE
& DUMAS INC.**

JEAN-LOUIS DUMAS et RAYMOND LATULIPPE, propriétaires
3614 RUE LAVAL NORD - LAC-MEGANTIC
DEPOSITAIRE :
FORD - METEOR - MERCURY - MUSTANG



PRESENTE LA
PERSONNALITE SECRETE
DE LA SEMAINE
du Royal Junior

6 gagnants par semaine

COMMENT PARTICIPER? - Vous n'avez qu'à remplir la grille et trouver la réponse au mot Personnalité Secrète de la semaine du Royal Junior. Adressez votre réponse et la grille à PERSONNALITE SECRETE ROYAL JUNIOR, CASIER POSTAL 100, a/s ROBERT PROTEAU, LAC-MEGANTIC, P.Q.

P	Y	G	M	E	E	K	C	I	R	I	H	A	L	B
E	C	O	O	L	E	C	H	E	F	R	A	N	K	A
E	E	A	U	L	E	S	E	S	R	U	O	L	B	R
W	E	L	S	M	I	K	E	R	U	O	B	U	O	B
E	M	E	S							S	B	B	U	
E	I	R	E							W	D	B	E	
B	T	M	A							E	E	Y	E	
E	I	R	H							E	I	P	N	
R	C	L	T							P	U	O	I	
T	O	L	R							E	O	I	A	
R	U	E	A							E	Y	R	T	
E	N	P	M							E	I	E	I	
S	N	I	D	U	K	E	T	U	O	T	A	T	N	P
Y	E	T	R	U	C	S	T	H	U	R	S	O	I	A
M	O	U	R	A	N	T	O	E	L	A	R	O	M	C

MOT DE 7 LETTRES

A- Atout
B- Barbu
Blah
Bobby
BouBou
C- Capitaine
D- Duket
E- Ed
F- Frank

G- Goaler
L- Le Chef
Léo
Les
L'Ours
M- Martha
Moral
Mike
Mine
Mourant
Mousse
Myser

CONCOURS No 16

P- Pee-Wee
Poire
Pygmée
R- Rick
Rime
S- Sweepie
T- Thurso
Ti-Coune
Ti-Mée
Ti-Pell
Ti-Youie
Trucs

SOLUTIONS ET GAGNANTS DE LA SEMAINE DU 2 FEVRIER - No 14
RODRIGUE

GAGNANTS: Mlle Anita Allard, St-Romain, M. Mario Boulanger, de St-Romain, M. Réjean Couture de Lac-Mégantic, Mlle Lise Lapierre de Lac-Mégantic, M. Berthier Roy de Lac-Mégantic, Mme François Vachon de Lac-Mégantic. (Les trois premiers gagnants devront réclamer leur prix au Centre Mgr Bonin, les trois autres le recevront par le courrier).

6 GAGNANTS CHAQUE SEMAINE: Trois magnifiques prix de la Cie Torpedo, gracieuseté de votre commanditaire Quirion Transport Inc. et trois billets pour une joute de hockey du Royal Junior. BONNE CHANCE!

COMMANDITE PAR:



COURTOISIE
RAPIDITE
SECURITE

SPECIALISTES EN DEMENAGEMENT

Si vous aimez sauver du temps, de l'effort et de l'argent vous aimerez transiger avec QUIRION TRANSPORT INC.

4516 Laval

583-1380
459-6611

Lac-Mégantic
La Guadeloupe

SHERBROOKE - QUEBEC - MONTREAL - BOSTON

MOTONEGISTES!

L'AUBERGE DU TOURNANT de PIOPOLIS est votre lieu de relai idéal pour vos randonnées d'hiver. — ACCUEIL amical — REPAS

Auberge du Tournant de Piopolis



LIONEL HALLE, prop.
Tél. 583-2705

L'OPINION des lecteurs

Sous cette rubrique nous reproduisons ici les lettres que nous recevons et qui traitent de sujets d'intérêt public. Ces expressions d'opinions n'engagent en rien la responsabilité de notre journal.

10 février 72

La négociation chez les enseignants:
"UNE NEGOCIATION QUI N'EN EST PAS UNE"

L'impasse dans les négociations concernant la sécurité d'emploi, les conditions de travail et la participation ainsi que l'attitude patronale de façon générale nous indiquent que la convention est un livret d'in-

formation sur les lois existantes, sur les pouvoirs des commissions scolaires et en parallèle, l'on pourrait indiquer les devoirs des instituteurs. Si quelqu'un voulait caricaturer, il pourrait dire qu'en annexe l'on pourrait produire les droits des enseignants.

Dans tous les secteurs où l'on négocie, il n'y en a pas un qui soit aussi restreint quant à son pouvoir de négociation et c'est à se demander s'il ne serait

pas plus simple finalement de contester les lois existantes. La seule négociation possible jusqu'à maintenant a porté sur des points mineurs.

Mentionnons enfin-ce qui n'est pas une difficulté mais un contexte important- que nous sommes, avec les agents de la paix et la table des CEGEPS-CEQ, la seule table qui négocie présentement dans le secteur de la Fonction publique. Les autres groupements en ont conclu depuis longtemps que les chances de succès en négociation présentement avec le gouvernement étaient fort minces et que sans l'appui de forces de pression il était inutile d'espérer que le raisonnement, si logique soit-il, convainque la partie patronale.

Jamais la partie patronale, que ce soit le gouvernement ou

la Fédération des commissions scolaires, n'a passé cinq minutes à consulter les représentants du peuple, les commissaires. Elle établit des politiques en vase clos et les impose de façon dictatoriale aux 'commissaires' locaux. Le meilleur exemple de ce centralisme, c'est leur refus entêté de la négociation locale. Pendant ce temps, le règlement numéro 7 de 10 pour cent la tâche de certains enseignants, la déclassification n'en finit plus de faire des dégâts, le Ministère commence tout juste à émettre ses attestations d'expérience 25 mois après la signature de l'entente provinciale. Le manque de politique de main-d'oeuvre québécoise nous flanque sur le dos une assurance-chômage inutilisable, l'apolitisme linguistique du gouvernement Bourassa

fait perdre leur emploi à des centaines d'enseignants francophones.

On peut se plaindre des lois et des règlements qui empêchent la négociation tant qu'on voudra. Mais un fait demeure: le jour où les enseignants syndiqués, conjointement avec le monde du travail, les parents, les étudiants décideront d'exercer le pouvoir scolaire eux-mêmes et mettront l'école vraiment au service de la communauté et non du régime, le jour où les enseignants constitueront une force sociale, à ce moment-là, ils seront écoutés et respectés, parce qu'ils se seront eux-mêmes respectés.

Extrait de "L'ENSEIGNEMENT"
9 décembre 71

Par: André Fortier

Les renseignements vous manquent ?



C'est chose faite: la nouvelle loi de l'impôt est en vigueur.

Parce qu'il est très normal que tous les contribuables désirent savoir en quoi cette nouvelle loi de l'impôt les concerne, nous avons lancé récemment une grande campagne d'information par courrier. Malgré tous nos efforts, il est possible qu'on vous ait oublié.

Si c'est le cas, sachez qu'il y a deux brochures contenant des renseignements généraux qui vous indiqueront en quoi la réforme fiscale vous concerne. En voici les titres:

- "Points saillants pour les particuliers"
- "Jour de l'Évaluation"

Les obtenir est chose facile. Il suffit d'écrire au Centre de distribution, Impôt, C.P. 8489, Ottawa, K1G 3L5, ou simplement de les demander au bureau de poste le plus près.

Il est très important que vous soyez bien renseigné sur la réforme fiscale. Ainsi, il vous sera plus facile, en 1973, de remplir votre déclaration d'impôt pour 1972. Si vous n'avez encore rien reçu, n'hésitez pas à nous écrire.

la réforme fiscale



Revenu National
national, Revenue,
Impôt Taxation

Au Conseil municipal

S.H. le maire Luc-L. Bourque présidait lundi le 7 février l'assemblée régulière du conseil municipal de la ville de Lac-Mégantic. Étaient à leur siège les conseillers MM. Ovila Bolduc, Lucien Royer, Dr Roger Michaud, Gérard Boulet et Lionel Audet.

ERECTION D'UN HANGAR MUNICIPAL

Dans une lettre qu'il adresse au Conseil, M. Claude G. Morin, du Ministère des Affaires municipales, déclare que la demande formulée au nom de la municipalité en rapport avec le Programme d'initiatives municipales 1971-72 a reçu l'assentiment du gouvernement de la Province. La demande est transmise au gouvernement du Canada afin qu'elle soit agréée par ce dernier.

Le projet municipal en question, consiste à l'érection d'un hangar municipal.

RENOVATION DU GARAGE

Dans un télégramme qu'elle a reçu, la Ville est informée qu'une subvention de \$14,508 vient de lui être accordée pour la rénovation du garage municipal, dans les cadres du Programme d'initiatives municipales 1971-72.

RECOMMANDATIONS DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES ASSUREURS

Une inspection approfondie des moyens de protection contre l'incendie faite par l'Association canadienne des assureurs a permis aux inspecteurs de dresser une liste de recommandations en vue d'améliorer le service de défense contre l'incendie. On suggère d'augmenter la capacité de la station de pompage, un personnel d'incendie avant pour fonctions régulières, celles qui se rapportent aux services des incendies; augmenter les effectifs de façon qu'au moins quatre hommes soient constamment en service; ériger un deuxième poste d'incendie de conception moderne, afin de desservir la section nord-est de la ville au delà de la voie ferrée; mettre en service le plus tôt possible deux autos-pompes mixtes à triple usage,

afin de remplacer les vieux appareils qui ont plus de 15 ans; obtenir sur une des autos-pompes une échelle aérienne de 100'; etc. Le rapport de l'Association canadienne des assureurs a été remis à tous les conseillers afin qu'ils en fassent l'étude.

DEMANDE DE SUBVENTION REFUSEE

On refuse d'acquiescer à la demande que fait M. Réal Grondin, t.s.p. de La Boutique Familiale de Lac-Mégantic Inc. par laquelle il sollicite un octroi de \$250 pour l'année 1972, qui servirait à aider davantage les plus défavorisés; cette subvention n'ayant pas été prévue dans le budget 1972, a été refusée.

ENTREVUE REFUSEE

La ville refuse de donner suite à une demande d'entrevue faite par l'Association des Camionneurs Artisans Indépendants, concernant l'exécution des travaux de déneigement de la ville.

TARIF MAINTENU

Les conseillers maintiennent le tarif appliqué pour les services rendus par la brigade d'incendie le 25 octobre dans la municipalité de Nantes, malgré des pressions exercées par cette municipalité.

REGLEMENTS 423 (amendements)

Le règlement no 423 est amendé dans le but de permettre à la Succession Alphonse Audet, la construction d'une habitation sur les lots 1656-4 et 1662-1 dont la profondeur n'est que de 80' mais ayant une largeur de plus de 110'.

L'amendement no 515 est aussi adopté, afin de créer un nouveau secteur de zone commerciale formé des lots 1397-3, 1397-4, 1397-5, 1397-16, et 1397-2, sur la demande de M. Lucien Cameron.

Un amendement au même règlement (423) permettra à M. Gaétan Dubé d'exploiter un commerce dans une zone résidentielle. Afin de conserver le caractère résidentiel de la rue, la pose de toutes annonces publicitaires extérieures sera prohibée. Le



Des FRUITS
Des LEGUMES
et des FROMAGES

TOUJOURS FRAIS

AU MARCHE DE
FRUITS ET LEGUMES

LEBLANC

JACQUES LEBLANC, PROPRIETAIRE

583-2321

5114, Frontenac — Lac-Mégantic

règlement ne s'applique qu'au lot no 2064, de la rue Champlain, et seul le propriétaire actuel pourra bénéficier de cet amendement.

L'amendement no 517 permettra à M. J.-Denis Turcotte du 5014 rue Papineau, d'opérer un commerce dans une zone résidentielle: il ne pourra toutefois ajouter d'autres panneaux réclames ou annonces publicitaires, à ceux qui existent déjà. Le règlement ne s'appliquera qu'au lot 2291 de la rue Papineau, et seul le propriétaire actuel pourra bénéficier de cet amendement.

L'amendement no 518 permettra à Mme Napoléon Giroux du 5030 rue Papineau d'opérer un commerce dans une zone résidentielle. Afin de conserver le caractère résidentiel de la rue la pose de toutes annonces publicitaires extérieures sera prohibée. Le règlement ne s'appliquera qu'au lot no 2293 de la rue Papineau, et seul le propriétaire actuel pourra bénéficier de cet amendement.

L'amendement no 519 permettra à M. Alphonse Pouliot du 4690 rue Laurier, d'opérer un commerce dans une zone résidentielle. Afin de conserver le caractère résidentiel de la rue la pose de toutes annonces publicitaires extérieures sera prohibée. Le règlement ne s'appliquera qu'au lot 2330-144 de la rue Laurier, et seul le propriétaire actuel pourra bénéficier de cet amendement.

COMMERCE DANS LES ZONES RESIDENTIELLES

L'estimateur municipal est chargé de faire le recensement de tous les commerces, avec ou sans licence, en dehors des zones commerciales, et de faire rapport à la prochaine séance du conseil de ville.

PLANIFICATION DES SERVICES COMMUNAUTAIRES DE RECREATION

Le maire Luc-L. Bourque et le conseiller M. Gérard Boulet sont délégués pour représenter la ville de Lac-Mégantic aux rencontres qui auront lieu en vue de discuter de la planification des services communautaires de récréation et de l'avenir du Centre Mgr Bonin. Ils feront partie du comité qui sera formé par M. Raymond Paquin du Haut Commissariat des sports et loisirs, à la demande du sous-ministre.

Naissance

STORNOWAY (A.D.) - M. et Mme Maurice Pépin (Monique Custeau) de Laval des Rapides sont les heureux parents d'un premier enfant né le 4 décembre et baptisé le 22 janvier sous les prénoms de Joseph, Napoléon, Eric, M. et Mme Philippe Pépin (Aurore Vallée) grands-parents paternels sont les parrain et marraine. Mme Pépin portait son enfant sur les fonts baptismaux. C'est le Révérend Père Félix Vallée, o.m.i., oncle du bébé qui présidait la cérémonie religieuse.

Assistaient également à la cérémonie les grands-parents maternels M. et Mme Albert Custeau de Lac-Mégantic, M. et Mme Clément Custeau de Montréal, M. et Mme Perron et MM. Victorin, Ernest et Jacques Pépin. C'était pour la famille de M. Philippe Pépin de Stornoway, le premier petit-fils qui naissait. Nos félicitations.

UN INCENDIE RAVAGE UNE GRANGE-ÉTABLE

Un incendie dont on ignore encore la cause a complètement détruit une grange-étable appartenant à M. Josaphat Lemay, du 7145, Chemin de la Dam, à Lac-Mégantic.

C'est vers 11h.20 du soir que le propriétaire de la bâtisse incendiée a constaté que les flammes faisaient rage. Il a aussitôt mandé les pompiers de Lac-Mégantic et il a tenté, avec l'aide de voisins accourus sur les lieux, de mettre à l'abri l'outillage que renfermait la grange. Ce fut toutefois peine perdue et l'on n'a pu soustraire à l'appétit de l'élément destructeur que deux

automobiles remises à l'intérieur de la bâtisse. Il s'agit d'ailleurs fallu sortir l'un des deux véhicules à force de bras, l'accumulateur en ayant été enlevé pour la durée de l'hiver.

Les pompiers n'ont pu empêcher les flammes de se communiquer à la résidence de M. Lemay qu'ils ont copieusement arrosée.

La bâtisse incendiée ne renfermait plus d'animaux depuis quelque temps déjà. Par contre, M. Lemay y avait entreposé des moteurs, des scies et des instruments aratoires qui ont été détruits par les flammes.

On estime les pertes matérielles à plus de \$4,000.

Adieu PEINTURE ou PAPIER

avec






MAGNIFIQUE CHOIX de
TUILLES A PLAFOND
MODELEES ou UNIES

Finis tous ces travaux d'entretien. Installez des panneaux préfinis WELDWOOD. Vous économiserez en permanence! Prix modique et beauté des panneaux en vrai bois.

BAS BAS BAS PRIX




Si vous projetez l'aménagement ou la rénovation d'une salle de bains ou salle de toilette pour dames, pensez à ajouter une note d'un modernisme élégant, en commençant par choisir ce qui se fait de mieux: les stratifiés FORMICA plastiques, aux finis durables et seyants.

Domaines Kanjik Inc.

CENTRE DE RENOVATION

ROGER RANCOURT, président

3648 Maisonneuve

LAC-MEGANTIC

583-1660

C'EN EST ASSEZ!...

JE M'EN VAIS TOUT DE SUITE
A MA CAISSE
POPULAIRE
RENCONTRER
MON GERANT



R.P.

- Pour vos emprunts
- Pour vos épargnes

CONSULTEZ LE GERANT
DE VOTRE CAISSE POPULAIRE

Réginald BOURRET, gérant
Caisse Populaire Ste-Agnès

Guy THEBERGE, gérant
Caisse Populaire N.-D. de
Fatima

LE PRINTEMPS S'EN VIENT !

Préparez son arrivée en choisissant dès maintenant votre nouvelle automobile 1972 parmi les spectaculaires modèles

FORD-MERCURY chez :

GARAGE THEBERGE & DUMAS INC.

3164 Laval — LAC-MEGANTIC

583-3033

Le Comité d'école vous informe...

(Jours de planification et d'évaluation)

Tous les parents d'enfants à l'élémentaire sont au courant que, la semaine dernière, pendant que les écoliers profitaient de jours de congé, leurs professeurs se réunissaient à leur école respective pour accomplir une tâche très intéressante mais aussi des plus ardues. Le comité d'école du couvent de Notre-Dame de Fatima a rendu visite aux enseignants de cet endroit, jeudi le 27 janvier, afin de s'informer et de se renseigner en quoi consistaient les activités de ces jours. Nous avons été accueillis par la principale et une équipe de professeurs remplis de leur travail duquel ils ont bien daigné nous entretenir malgré leur horaire chargé. Nous avons trouvé leurs renseignements et explications tellement intéressants et enrichis-

sants que nous avons pensé en faire profiter les parents concernés.

Ces trois heures se composaient de planification pour la troisième étape de l'année scolaire, d'évaluation de l'étape qui se terminait et d'une journée pédagogique.

"La planification consiste à déterminer des objectifs précis et à mettre en oeuvre les moyens propres à les atteindre", signé Paul Robert. Cette définition du mot ci-haut mentionné illustre bien le travail des professeurs. Ces derniers, et ceci à chaque niveau, se fixent des objectifs pour aider l'enfant à tous points de vue. Pour atteindre ces objectifs, qu'ils soient du domaine attitude, comportement ou apprentissage, il faut trouver des moyens en soi et de là trouver

la manière de les utiliser dans un temps donné avec des modes d'évaluation prévus, afin d'en faire profiter l'enfant, soit pour le mieux faire comprendre, le faire comprendre d'une façon rapide tout en étant facile, captiver son attention, etc.

Voici quelques exemples d'objectifs: Rendre l'enfant capable de prononcer correctement le son "i" suivi d'une consonne, par la position exacte de la bouche et de langue. Le moyen: Disque choixi "Exercices de prononciation" (Huguette Uguay) no 6-66 Face B, Exercice XII. Moyens d'utilisation: écoute du disque collectivement et exercices de prononciation individuellement, usage d'un miroir. Calendrier d'opérations ou temps donné: semaine du 20 mars. Modes d'évaluation et de contrôles

prévus: les élèves devront composer oralement des phrases usuelles dans lesquelles le son étudié se retrouvera en position finale. Un autre exemple serait de rendre l'enfant capable de maîtriser les lettres cursives, (écriture courante), afin que cette dernière lui devienne familière. Les moyens en soi: Exposition d'un modèle au tableau par le maître et reproduction spatiale et écrite. Les moyens d'utilisation: une première collectivement et une deuxième, individuellement. Calendrier d'opérations: semaine du 6 mars et modes d'évaluation et de contrôles prévus: Stencil préparé avec modèle d'écriture cursive.

Evaluer c'est mesurer l'écart entre les objectifs visés et atteints. Evaluation de la planification pour l'étape terminée:

voilà encore un autre travail du professeur. Pour évaluer, il se pose de multiples questions auxquelles il doit répondre: ainsi, dans quelle mesure ai-je atteint les objectifs fixés? Dans quelle mesure ai-je tenu compte de la formation générale de l'enfant (développement moral, social, affectif, religieux?) Dans quelle mesure me suis-je préoccupé de développer certaines habilités chez l'enfant (observation, dextérité manuelle?) Dans quelle mesure mes objectifs ont-ils été réalistes et adaptés au rythme de mes élèves aux points de vue intellectuel, physique, moral? Dans quelle mesure les moyens utilisés étaient-ils bien adaptés à mon groupe d'élèves? Dans quelle mesure m'était-il facile de mettre en pratique les moyens prévus? Dans quelle mesure ai-je pu utiliser tous les moyens prévus, etc. etc.

En plus de tout ce travail, les professeurs devaient être disponibles pour préparer une journée pédagogique, animer des ateliers, assister à une rencontre avec les Agents de Développement Pédagogique en Musique, Maternelle et Enfance Inadaptée. Afin de mesurer la rentabilité de ces sessions, les professeurs sentaient le besoin de remplir une fiche d'évaluation du travail accompli lors de ces journées d'intenses activités. Comme on peut le constater, ces trois jours ont débordé de travail au profit des enfants et des enseignants et nul doute que nos professeurs ont bien apprécié une journée de repos avant de reprendre la troisième étape de l'année scolaire.

En faisant cette visite, le comité d'école était venu chercher une information... il a reçu bien plus. Cette rencontre a su créer un lien très profond d'entente et de compréhension avec les professeurs, et les membres du comité auraient souhaité que tous les parents aient été présents.

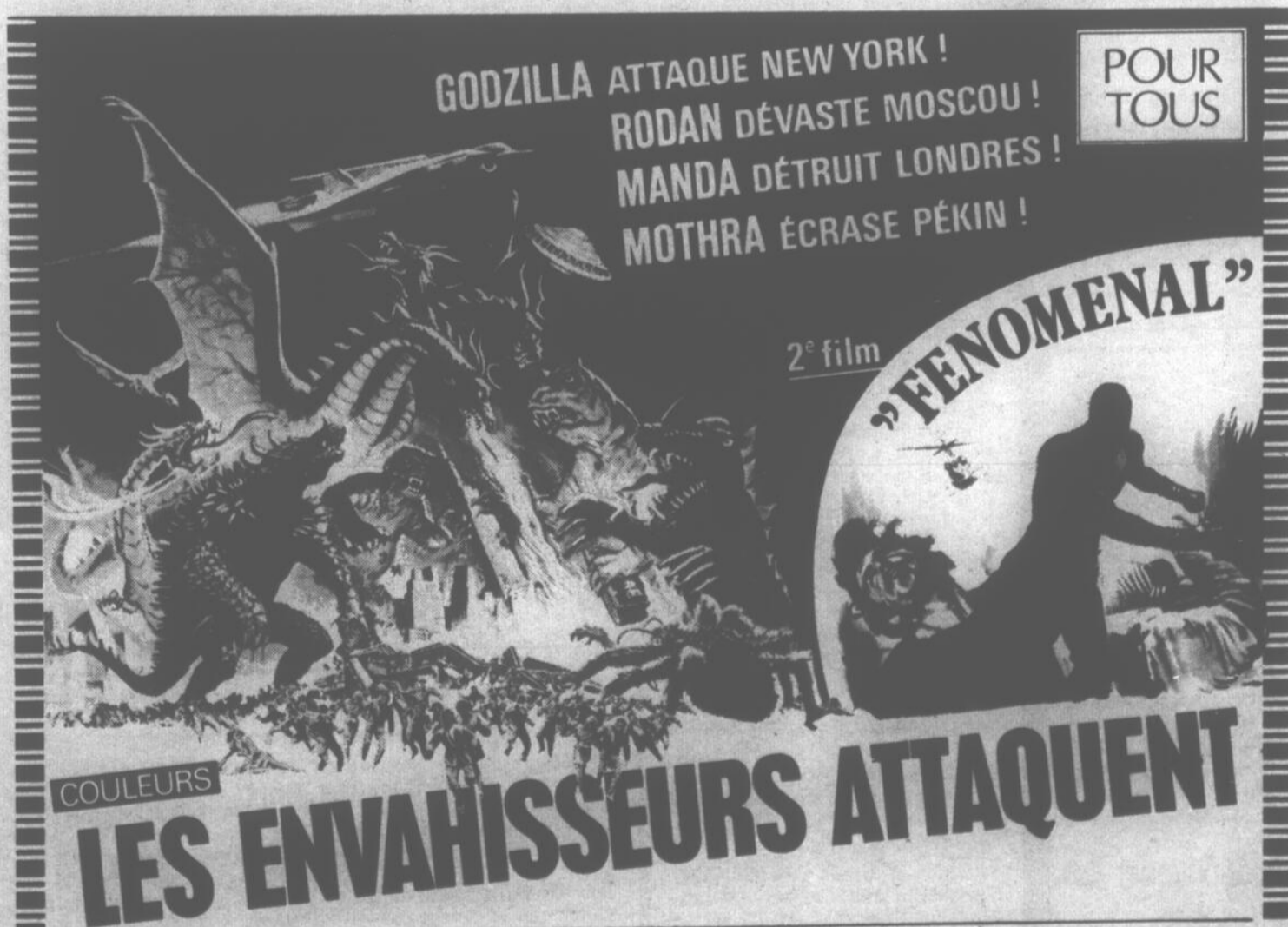
Le Comité d'école du Couvent de Notre-Dame de Fatima

CINÉMA MEGANTIC

A L'AFFICHE jusqu'à SAMEDI



COMMENCANT DIMANCHE 1.30 hre CONTINUEL



ENFANTS : Admission 75c — ADULTES : Ordinaire



FEV 17 19 20 JEU SAM DIM



Décès de M. J. Désiré Audet

Le 12 janvier à l'âge de 66 ans et 6 mois, est décédé M. J. Désiré Audet, à la suite d'une longue maladie. M. Audet était un homme d'affaires bien connu dans la région pour avoir durant de longues années opéré une compagnie de transport.

Il laisse pour le pleurer outre son épouse née dame Irène Duquette, ses enfants Sylvia, étudiante à l'Université de Québec à Montréal (Beaux Arts), Louis, étudiant au CEGEP de Thetford-Mines, ses soeurs Sr Gracia Audet, de Havre St-Pierre, Mlle Lucienne Audet g.m.g. de Lac-Mégantic, Mme Fernand Jobin (Jeanne) de Québec, son frère M. Bertrand Bureau de Québec, ses beaux-frères et ses belles-soeurs: M. Fernand Jobin de Québec, M. J.-Béland Audet de Lac-Mégantic, Mme Edith Audet de Montréal, et Mme Bertrand Bureau (Melba Leblanc) de Québec, sa belle-mère, Mme Isidore Duquette de Montréal, ses autres beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Robert Dumas (Léa Duquette) de Montréal, M. et Mme Edouard Fauteux (Fernand Duquette) de Lac-Mégantic, M. Paul Duquette de Bégin Lac St-Jean, Mlle Jeanne Duquette d'Arvida, M. et Mme Jean Duquette (Jacqueline Nolin) de Montréal, M. et Mme Henri Duquette (Laëtitia Pearson) de Riverbend Lac St-Jean, M. et Mme Joseph Villeneuve (Georgette Duquette) de Jonquières, M. et Mme François Lamontagne (Estelle Duquette) de Sherbrooke, M. et Mme Camille Duquette (Jeannine Gagnon) de Chibougamau, Mme Margot Duquette de Montréal, M. et Mme Bernard Ouellet (Pierrette Duquette) de Toronto; son oncle M. Amédée Bureau de Lambton, son oncle, M. Hector L'Heureux de Montréal, ses tantes Mme Jos. Ferland de Lachine, Mme Albert Mercier de Montréal, Mme Elzéar Lecours d'Asbestos, Sr Rose Duquette de Ste-Dorothée Ville Laval, Sr Eugénie Duquette de Valleyfield, Mme Alice Lemieux de Pointe-aux-Trembles, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines, ainsi que de nombreux amis.

Les funérailles ont eu lieu en l'église Ste-Angèle le 15 janvier. Un service funèbre a été célébré par M. l'abbé Charles-

Henri Doyle, curé assisté de M. l'abbé Gérard Dion, professeur à l'Université Laval de Québec. Portaient le cercueil MM. Armand Boulet, Jacques Laroche, Albert Fontaine, Benoit Bilodeau, M. L. Fortier et Jules Champagne. Les offrandes ont été recueillies au cours de la cérémonie religieuse par MM. Albert Fontaine et Jules Champagne. L'inhumation dans le cimetière de Ste-Cécile.

La direction de l'"Echo de Frontenac" désire exprimer à Madame Audet, à ses enfants et aux membres de la famille ses condoléances les plus sincères.

Décès de Mlle Marie Gobeil

A l'hôpital Bourget de Pointe-aux-Trembles, après plusieurs années d'hospitalisation, est décédée Mlle Marie Gobeil, le 2 janvier, à l'âge de 76 ans et 3 mois.

Elle laisse dans le deuil son unique soeur et son beau-frère, M. et Mme Willie Veilleux (Laurence Gobeil), plusieurs neveux et nièces: Mme Madeleine Marchand de Montréal, M. et Mme Augustin Veilleux (Pauline Carignan) de Châteauguay, M. et Mme Julien Pelletier (Marthe Veilleux) de Montréal, Mlle Thérèse Veilleux de St-Evariste, M. et Mme Dominique Veilleux (Micheline Carrier) de Saint-Evariste, M. et Mme Raymond Boily (Marguerite Veilleux) de St-Evariste, M. et Mme Benoit Giguère (Monique Veilleux) de Lambton, ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Les funérailles ont eu lieu en l'église St-Jean-Baptiste de Montréal le 4 janvier. La dépouille mortelle fut transportée à St-Evariste où fut chanté un libéra; elle fut inhumée au cimetière paroissial de St-Evariste.

Mlle Marie Gobeil était native de St-Evariste où elle a vécu de nombreuses années avant d'aller demeurer à Montréal.

Nos condoléances les plus sincères aux membres de la famille éprouvée par ce deuil.

Décès de M. Achille Bolduc



Lac Drolet (Y.D.) - Est décédé à l'âge de 81 ans et 8 mois M. Achille Bolduc, époux de feu Marie Giroux. Le défunt résidait au Foyer du Frère André à Lac-Mégantic.

Il laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Denis Bolduc (Clémentine Boisvert), de Lac Drolet, M. et Mme Lucien Bolduc (Raymonde Lessard) de Alma Lac St-Jean, M. et Mme Fernand Bolduc (Agathe Fortin) de Lac Drolet, M. et Mme Albert Grenier (Hélène) de Ste-Thérèse de Blainville, M. et Mme Joachim Bolduc (Aline Mayer) de Ste-Thérèse de Blainville, Mme Emilien Fortin (Lucie) de Lac Drolet, M. Alyre Robert, de Ste-Thérèse de Blainville ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs, Mme Napoléon Bernard, Mme Joseph Bolduc, Mme Alyre Bolduc de Lac-Mégantic, M. Adolphe Giroux de Barre, Vt. Mme Arthur Gaudreau de Stornoway, ainsi que 32 petits-enfants et un arrière petit-enfant.

Portaient le cercueil, MM. Michel Grenier, Alain Robert, André Bolduc, Eugène Robert, Roland Gosselin et François Fortin. Les offrandes ont été recueillies par MM. Michel Grenier et François Fortin.

Aux membres de la famille éprouvés par ce deuil nous exprimons nos condoléances les plus sincères.

Décès de Mme Gérard Audet

Le 16 janvier est décédée à l'âge de 52 ans et 1 mois, Mme Gérard Audet, née Gaby Giroux, de Lac-Mégantic.

Elle laisse pour le pleurer son époux M. Gérard Audet, homme d'affaires de notre ville, ses enfants Jacques, Bernard et Diane, sa mère Mme Arthur Giroux de Lac-Mégantic; son frère, sa belle-soeur, ses soeurs et ses beaux-frères: MM. et Mmes Aimé Giroux (Laurette Ramcourt) de Lac-Mégantic, Léo Lamontagne (Yvonne) de Portland, Roméo Durand (Laurette) Lac-Mégantic, Gérard Boulanger (Claire) de Lac-Mégantic, M. Albani Drouin de Sherbrooke, ses autres beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Irénée Audet de Lac Drolet, Louis-Philippe Audet de Montréal, M. J. B. Audet de Lac-Mégantic, M. et Mme Fernand Audet de Lac Drolet, M. et Mme Gilbert Gagne de Montréal, Dr et Mme Luc Audet de Québec, Dr et Mme Armand Arsenaault, de Montréal, Mlles Alfréda et Ida Audet de Montréal, plusieurs neveux et nièces et de nombreux amis.

Les funérailles ont eu lieu le 20 janvier en la paroisse Ste-Agnès. Un service funèbre a été célébré par M. l'abbé Charles Henri Doyle curé, assisté de M. Marcel Giroux, diacre, neveu de la défunte et de MM. Gilles Rioux et Denis Cournoyer, Guy Giroux, autre neveu, agissait comme lecteur et chanteur.

Portaient le cercueil MM. Jean-Marie Vaillancourt, Roland Roy, Henri-Louis Martel, Louis Talbot, Jos. Roy et Rhéaume Forest.

Feu Madame Audet faisait partie du banc d'oeuvre de la paroisse Ste-Agnès de Lac-Mégantic.

Nous désirons exprimer à M. Gérard Audet, à ses enfants, Jacques, Bernard et Diane, et aux membres des familles Audet et Giroux, nos condoléances les plus sincères à la suite de ce deuil profond.

Jacques & Frères Inc.

DIRECTEURS DE FUNERAILLES

25 ANS AU SERVICE DE LA POPULATION DE LA REGION

LAC-MEGANTIC
3800 Québec Central
583-0445

LAMBTON
486-2546

ST-LUDGER
548-5877

ST-SEBASTIEN
652-9902

ST-EPHREM
484-2032



LAC-MEGANTIC
5005 rue Champlain
583-0453

SCOTSTOWN
657-4775

LA GUADELOUPE
459-3534

COURCELLES
483-9289

LAC-DROLET
548-9902

SIÈGE SOCIAL :
3778 Québec Central
Tél. 583-0444

LAC-MEGANTIC

DÉCÈS

CORRIVEAU Ludger - A Notre-Dame de La Guadeloupe est décédé le 9 février à l'âge de 78 ans, M. Ludger Corriveau. Les funérailles ont eu lieu à La Guadeloupe le 11 février à 11 heures.

NADEAU Mme Joseph - A l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic est décédée Mme Joseph Nadeau

née dame Josephine Lecours, le 12 décembre à l'âge de 68 ans. Les funérailles ont eu lieu mardi le 15 février à 10 heures en l'église Notre-Dame du Bon Conseil de Nantes.

Ces renseignements nous ont été fournis par la Maison Jacques et Frère de Lac-Mégantic.

Pour vos parents

Etes-vous intéressés à savoir ce que vos étudiants font durant une journée au campus No 10 de Lac-Mégantic

Mardi le 8 février 1972, se tenait à l'école de la Visitation une assemblée du comité des parents.

Après les procédures d'usage, il y eut un tour de table auquel les parents du comité donnèrent un compte-rendu de l'assemblée d'information à laquelle ils avaient assisté.

Il est évident que les parents sont intéressés à connaître le fonctionnement du campus. Nous en profitons pour les féliciter de l'intérêt montré par leur assistance et leur collaboration aux réunions d'information.

Avec la collaboration du directeur de l'école, du représentant des instituteurs, du président du comité des professeurs et du comité des parents l'organisation d'une rencontre parents maîtres fut mise sur pieds.

Cette rencontre aura lieu jeudi le 24 février au campus rue Cousineau.

Chaque parent recevra cette semaine par l'entremise de leurs étudiants la documentation nécessaire.

1. Une lettre d'invitation.
2. Un formulaire pour faire connaître leur intention d'assister au souper.

3. Un horaire qu'il apportera à l'école le 24 février pour suivre ses cours mitigés. (Ne l'oubliez pas).

La rencontre débutera à 6.00 p.m. par un souper communautaire au prix de \$1.00 par personne et payable à la cafétéria. A ce moment, il sera facile pour les parents de rencontrer les professeurs avec lesquels ils aimeraient parler d'un problème particulier.

7:30 p.m. Réunion de tous les parents dans la salle de la rue Cousineau. Les parents qui ne peuvent assister au souper sont attendus à 7.30 p.m. pour le mot de bienvenue et le début des cours. Des étudiants vous serviront de guide sur le campus.

N'oubliez pas qu'un parent d'un étudiant qui assiste à la rencontre c'est bien mais que deux c'est mieux.

Chaque cours aura une durée de 15 minutes. Voici un aperçu des cours, il y aura variation d'un cours à l'autre. Le professeur pourra vous dire pourquoi les étudiants doivent suivre tel cours, il pourra vous expliquer la méthode d'enseignement pour un cours donné, nous parler des travaux et leçons à la maison. Les parents pourront demander de plus amples renseignements sur les sujets qui les intéressent.

Une formule vous sera remise sur laquelle vous ferez vos suggestions et donnerez vos impressions, elle servira de sondage pour le campus.

Pour les parents qui ont des étudiants au professionnel il y aura un service d'autobus et au moins deux cours aux ateliers. La rencontre se terminera par un café. Si vous vous intéressez vraiment à l'éducation de vos enfants, nous savons à l'avance que vous serez au rendez-vous.

Remarque. Une rencontre spéciale est prévue plus tard pour les parents d'étudiants à l'élémentaire 6 et 7 qui devront passer au secondaire l'an prochain.

Monique F. Dumas, publ.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIE

Les membres de la famille de M. Louis Roy remercient sincèrement tous ceux qui par offrandes de messes, cartes de sympathie, fleurs, visites au salon mortuaire, assistance aux funérailles, ou de quelque manière que ce soit, ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Louis Roy.

Ils les prient d'accepter ce message de leur plus sincère gratitude.



GRANIT CANADIEN ET IMPORTE - STATUE EN MARBRE D'ITALIE - EQUIPEMENT MODERNE POUR LA SCULPTURE ET LE LETTRAGE (SHAPE CARVING). NOUS FAISONS LE LETTRAGE DANS LES CIMETIERES, PRIX DEFIANT TOUTE COMPETITION.

POUR UN DERNIER HOMMAGE A VOS CHERS DISPARUS CONSULTEZ

Les Monuments Funéraires de St-Samuel Enr.

FRANCOIS THEBERGE - LAC-MEGANTIC
TELEPHONE: 583-0102 ou 583-1700

Salle d'échantillons au 3440 Milette, Lac-Mégantic

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame JOSAPHAT LEMAY du 7145 Chemin de la Dam ont été très touchés du dévouement et de la grande générosité des personnes qui se sont rendues combattre l'incendie qui a ravagé leur grange-étable et menacé leur demeure. La brigade d'incendie de la Ville de Lac-Mégantic a fait un travail qu'ils désirent souligner spécialement. Par leur travail et celui de toutes les personnes accourues, la résidence et le garage ont été épargnés.

A tous, ils désirent exprimer leur reconnaissance et leurs plus sincères remerciements.

LOUEZ, ACHETEZ, VENDEZ par nos

PETITES ANNONCES

583-1630

TARIF

MINIMUM \$1.25 (15 MOTS) 5c DU MOT ADDITIONNEL
 AVEC CADRE : \$2.00 LE POUCE
 DATE LIMITE : LUNDI 5 HEURES p.m.

A vendre

MAISON deux étages, située au 4333 rue Laval, dans un centre commercial, conviendrait très bien pour résidence ou place d'affaires. L'emplacement comprend aussi deux lots adjacents d'approximativement 50' x 100' donnant accès sur la rue Morisson. Ces lots conviendraient pour maison, entrepôt ou commerce. Conditions de vente des plus avantageuses. Pour renseignements, s'adresser à Paul Lachapelle, 4925 rue Laval, tél. 583-9588. (J.26 jno)

AUTO-NEIGE Snow-Cruiser, modèle 200 électrique, valeur \$1095, en grand spécial \$695.00 aussi modèle 200, démonstrateur comme neuf, \$395.00. S'adresser à H.-P. Laporte, 5441 Frontenac, Lac-Mégantic, tél. 583-2162. (J.29 jno)

MAISON 11 appartements, avec terrain de 315 x 140, à vendre; située à 2 1/2 milles de la ville chemin de Nantes. COMPOSEZ 583-2737. (J.26 jno)

MAISON de deux logements, avec installations neuves de plomberie et électricité; système de chauffage eau chaude central; bien située au 4802 Champlain S'adresser à MARC LAPOINTE en composant 583-1818. (M 10 jno)

AUTONEIGE "Boa Sk", 15 forces en bon état, à très bas prix. COMPOSEZ 583-0318. (F 9 jno)

JEEP à vendre, équipé, pelle à neige hydraulique, en bon état S'adresser à CLEMENT MARTEL, tél. 583-0525. (J-19-F-9-16-23)

LOT de poêles de cuisine usagés, gaz, électricité, combiné, etc. à écouler à un prix de sacrifice. AUSSI appareils de télévision noir et blanc, et stéréos usagés à prix d'au-baine. S'adresser au MAGASIN SHIER Ltée, tél. 583-2404. (F16-23-M1-8)

PONTIAC "Parisienne" 69' 2 portes, coupée en très bon ordre, équipée, transmission automatique radio. COMPOSEZ (le jour), 583-2325. (F16 jno)

RECEPTIONS BANQUETS

Futurs mariés... votre réception de noces se déroulera dans une véritable atmosphère de réjouissances à l'Hôtel Royal.

Pour vos réceptions, noces, réunions sociales, funéraires, l'hôtel ROYAL est l'endroit tout indiqué.

Salle spacieuse - Excellente cuisine

HOTEL ROYAL

5448, rue Frontenac - Lac-Mégantic
 TEL. 583-2580



A VENDRE

3 LOGEMENTS situés au 3570 rue St-Edouard à Lac-Mégantic

MAISON MODERNE, TROIS LOGEMENTS - Chaque logement comprend : 3 chambres à coucher, salon, cuisine, cuisinière, comptoir-lunch, salle de bain en céramique, ventilateur sur la cuisinière, installation laveuse-sécheuse; garage au sous-sol. TAUX D'INTERET : 6 3/4 p.c.

Pour informations, composez :

1-418-335-6333

583-1322

à THETFORD-MINES

OU

à LAC-MEGANTIC

PINTO "Runabout" - 3 portes 71', en parfait état, bas millage, moteur 100HP, 4 vitesses, radio. COMPOSEZ après 5 h. 30 549-2430. (F16 jno)

COMMERCE bien établi, rue Frontenac, Lac-Mégantic, bonne clientèle, très bons revenus. Pour plus de renseignements s'adresser à L'ECHO DE FRONTENAC, tél. 583-1630. (F16 jno)

PETITE FOURNAISE à bois "box stove", aussi FOURNAISE à bois, de cave, pour système central de chauffage, marque Bélanger, comme neuve, PORTES neuves et usagées de toutes sortes, évier, lavabos, toilettes, plomberie de tous genres. S'adresser à GREGOIRE LEMIEUX, 6337 Salaberry, TEL. 583-0498. (F16-23-M1)

DACTYLOGRAPH "Underwood" usagé, mais en très bon état. COMPOSEZ 583-2678. (F16)

"SLEIGH" pour autoneige de marque "LOUS-KI" comme neuve à vendre à la moitié du prix. A qui la chance. COMPOSEZ 583-1836. (F16P)

A louer

A LOUER DIVERS LOGEMENTS modernes, meublés; chauffés, situés rue Dollard, en face de l'église; stationnement. Pour informations, s'adresser à tél. 583-2048, M. Urbain Blodeau. (A)

DEUX LOGEMENTS, 4 et 5 appartements, situés au 6146 Agnès, près du pont. S'adresser au BUREAU DE LA VILLE de Lac-Mégantic, COMPOSEZ 583-2441. (N3 jno)

APPARTEMENTS meublés, chauffés, électricité et eau chaude fournies, situés dans le centre-ville au-dessus du Magasin Hervé Roy. Composez 583-1581 ou 583-1936. (D. 8 jno)

LIBRE IMMEDIATEMENT - logement 4 appartements, meublé, chauffé, électricité et câble fournis, dans un bas, comprenant 2 chambres, salon, cuisine et salle de bain; accès à la cour et au sous-sol; situé rue La-salle. S'adresser au MAGASIN H. LATULIPE, tél. jour: 583-0432 ou le soir 583-2189. (J12 jno)

APPARTEMENTS à louer, 2 chambres, salon, cuisine, salle de bain, chauffés, meublés, incluant télévision. S'adresser au MAGASIN DENIS BOULET, 583-1470.

1 logement 4 1/2 pièces, non meublé, chauffé; aussi 1 logement de 2 1/2 pièces meublé et chauffé, très modernes. S'adresser à HABITAT LAC-MEGANTIC INC. tél. 583-1709 ou 583-2683. (S29 jno)

LOGEMENTS meublés, chauffés, 2 1/2 appartements, libres immédiatement et à la fin de février, situés au 4687 Bécigneul. S'adresser à CLAUDE LAVALLEE, en composant 583-1492 après 5 heures. (S26 jno)

LOGEMENT à louer situé au 5147 rue Frontenac, au-dessus de la Papeterie de Mégantic, chauffé, 9 appartements; pourrait servir comme bureau d'affaires, professionnel, salon de coiffure, ou commerce, avec grand logement annexé. S'adresser à HENRI GIQUERE, tél. 583-0510. (F9 jno)

LOGEMENT meublé, moderne et autres meublés, situés église Ste-Agnès. S'adresser à ANTOINE LESSARD 4934 Dollard, tél. 583-1688. (J19 jno)

LOGEMENT 7 appartements dans un bas, situé rue St-Alphonse. S'adresser à JEAN-YVES SEVIGNY, tél. 583-0484. (J19 jno)

LOGEMENT à louer 4 1/2 appartements rue Laval, moderne, chauffé, entrée laveuse-sécheuse, libre le 1er mai. AUSSI logement meublé, chauffé, rue Laval, libre le 1er mai \$50 par mois. COMPOSEZ 583-3594. (J 9 jno)

LOGEMENT 3 appartements, salle de bain, chauffé, eau chaude fournie. S'adresser à LEO-PAUL BOUFFARD 3706 rue Montcalm tél. 583-3009. (F16)

LOGEMENT 2 1 2 appartements, chauffé, eau chaude fournie dans un bas, idéal pour 1 ou 2 personnes; situé au 6552 Salaberry. S'adresser à Désiré BEGIN, tél. 583-1958. (F16)

LOGEMENT 4 1 2 appartements, 1er plancher, chauffé, eau chaude fournie sous-sol; installation laveuse-sécheuse, remise (shed) sèche, prise électrique pour automobile; stationnement; libre le 1er mars peut-être visité en tout temps au 3630 Lavolette. S'adresser à WILFRID BELLEFLEUR, tél. 583-0599. (F 2 jno)

Divers

CHAMBRE ET PENSION au 5014 rue Champlain. S'adresser à Mme RAYMOND LACHANCE, tél. 583-2546. (S. 3 jno)

Maisons mobiles

USAGES: 45' x 10'; 44' x 12'; 48' x 12'; 60' x 12'; 5 appartements; 60' x 12 pi., cuisine avant;

NEUVES: 44' x 12' jusqu'à 68' x 14'; 68' x 24' (double)

SPECIAUX sur toute maison mobile ou roulotte de voyage.

Les pionniers de la roulotte au Québec:

Drummond-Mobile

inc.

700 Boul. St-Joseph

Tél. code rég. 819 - 472-5857

(J. 19 jno)

POUR LA REPARATION de votre lessiveuse, sècheuse, poêle, aussi accessoires électriques, fer à repasser, grille-pain, etc. COMPOSEZ 583-0397, ROSAIRE BRETON, 5762 rue Chapais, se fera un plaisir d'effectuer la réparation. (S. 29 jno)

GARDIENNE D'ENFANTS - J'offre mes services pour garder des enfants, chez-moi, de la naissance à l'âge scolaire. S'adresser à Mme JACQUES BOULANGER 583-0579, 6801 rue des Pins. (F16P)



Lucienne Dansereau
 563-1493
 SHERBROOKE

Vos IMPOTS sont TROP ELEVES!...

Vous pouvez en payer moins

En effet, il s'agit pour vous d'établir un fonds d'épargne-retraite enregistré, alors vous pourrez déduire des sommes appréciables de vos revenus.

Les "ARTISANS" vous offrent ce service, à vous d'en profiter. On vous renseignera davantage sur ce que vous permet cette nouvelle loi de l'Impôt sur le Revenu.

Pour rendez vous :

COMPOSEZ 1- 563-1493

Mme Lucienne DANSEREAU, représentante
 LES ARTISANS COPVIE
 Coopérative d'Assurance-Vie

BONNE NOUVELLE - 500 volumes offerts en location à tous les clients affiliés à la maison SERVICE DE LIBRAIRIE ROMEO DOSTIE, 4859 rue Laval, tél. 583-1560. Economisez jusqu'à 75% du coût de ce passe-temps si agréable. (F16-23-M1)

Compagnie internationale en pleine expansion, requiert personnel féminin, pour chaque localité de la Province de Québec. Possibilité de travail à temps plein ou partiel. Les personnes intéressées devront faire application à notre bureau Provincial d'emploi, en mentionnant nom, adresse, et no de téléphone. Ecrire à Gérant du Personnel, Suite 204, 51 rue Bel Air Lévis, P.Q.

On demande

LOGEMENT 5 ou 6 appartements, central, entrée 220, installation pour laveuse-sècheuse, dans un bas, chauffé si possible. COMPOSEZ 583-1916. (F16 jno)

ATTENTION PROPRIETAIRE - Cherche louer 5 ou 6 pièces, chauffé, dans un bas de préférence, entrée pour laveuse, sècheuse, stationnement et prise pour auto pour le 1er avril ou 1er mai. Chauffage électrique serait très apprécié. Quartier Nord. Tel le soir. 583-0574. (F16P)

DEPENDABLE MAN WHO CAN WORK WITHOUT SUPERVISION - Earn \$14,000 in a year plus bonus. Contact customers in Lac-Mégantic area. Limited auto travel. We train. Must be bilingual. Air mail W. D. Dickerson, Pres. Southwestern Petroleum Corp. Ft. Worth, Tex.

Naissance

Courcelles (R.B.) - A Nashua est née le 20 décembre Marie Linda Nathalie, fille de M. et Mme Lucien Gosselin (Mireille Lapière) de Nashua. La cérémonie du baptême a eu lieu le 23 janvier et c'est M. et Mme Paul-Emile Lachance (Huguette Lapière) de Montréal, qui sont les parrain et marraine. Mme Gosselin portait son enfant sur les fonts baptismaux. Nathalie est la petite fille de Mme Paul Lapière de Courcelles et de M. et Mme Pierre Gosselin de St-Sébastien. Nos félicitations!

POUR PAPETERIE DE MARIAGE

Votre Papeterie de Mariage

par Art thermogravée élégamment sur les papiers les plus fins

Invitations - Faire-Part
 Annonces - Cartes de remerciements
 Serviettes monogrammées
 Invitations de réception
 Allumettes monogrammées
 Cartes et notes personnelles
 Papeterie personnelle

Un grand choix de styles renommés à prix incroyablement modérés

— EN PLUS il fera grand plaisir à notre conseiller de faire-parts de mariage de vous aider à choisir un trousseau de papeterie distinguée.

L'Echo de Frontenac

5040 Blvd des Vétérans,
 LAC-MEGANTIC — TEL. 583-1630



STATION DE SERVICE Marc Lapointe

- ALIGNEMENT ET BALANCEMENT DE ROUES
- MISE AU POINT PAR EQUIPEMENT ELECTRONIQUE
- NOUS FABRIQUONS DES CLEFS POUR AUTOMOBILES ET SERRURES ORDINAIRES.

4540 Laval LAC-MEGANTIC Tél. 583-1818



AGENT AUTORISE DE

Projet d'autoroute est-ouest abandonné ?

Le maire Lockhart de Saint-Jean est "stupéfait" de la décision

La commission régionale de la Nouvelle-Angleterre aurait décidé d'abandonner l'étude du projet de construction d'une autoroute est-ouest à voie d'accès contrôlées à travers la région nord de la Nouvelle-Angleterre. C'est à la suite de cette décision que le maire Robert A. Lockhart de Saint-Jean au Nouveau-Brunswick a déclaré qu'il était "stupéfait" de la décision de la Commission.

Ce projet aurait permis de supprimer 200 milles sur le parcours entre Saint-Jean et Montréal.

L'autoroute de 419 milles aurait relié Calas dans l'état du Maine, en retrait de la frontière canadienne près de St-Stephens au Nouveau-Brunswick, à Amsterdam, dans l'état de New York. Un tronçon aurait franchi la région nord à partir de Farmington Falls, dans le Maine, jusqu'à la frontière du Québec, près de Woburn.

Les avantages totaux du projet d'autoroute "n'étaient pas suffisamment importants pour justifier les dépenses" de déclarer la commission régionale, organisme consultatif du gouvernement fédéral américain, "c'est une chose à déconseiller à l'heure actuelle" de poursuivre l'étude plus poussée du projet, d'ajouter la Commission.

Les défenseurs de ce projet au Nouveau-Brunswick, dans le Maine, au New Hampshire et dans le Vermont ont déclaré que cette autoroute stimulerait l'industrie et le tourisme dans le nord de la Nouvelle-Angleterre et dans les Maritimes.

On se rappelle que la proposition pour la construction d'une "route-corridor" reliant le Nouveau-Brunswick au Québec à travers le Maine a été écartée l'année dernière. Le maire Lockhart a dit qu'il

Analyse de rendement de l'usine d'épuration

"Considérant les dépenses astronomiques qu'occasionnent la maintenance de l'usine d'épuration il est grand temps d'exiger une analyse de rendement", de déclarer S.H. le maire Luc-L. Bourque lors de la dernière séance du Conseil municipal, après avoir pris connaissance des nouveaux débouchés que la Ville devra envisager pour maintenir le rendement de l'usine d'épuration..

Plus de \$6,000 auraient été dépensés au cours de l'année dernière pour assurer le bon fonctionnement de cette usine et cette année de nouveaux déboursés de l'ordre de près de \$3,000 sont prévus. A la suite d'une inspection faite par la maison Soramont Ltée de Montréal, l'un des deux surpresseurs devra subir une réparation majeure et l'autre dans un avenir rapproché subira la même rénovation. De plus, la pompe à chlore est défectueuse et les diffuseurs d'air sur les rampes devront être remplacés.

Le maire Bourque a de plus souligné que les services rendus par cette usine n'ont jamais été ceux dont les promoteurs du projet s'attendaient.

Le Ministère de l'Environnement sera donc saisi du problème et par résolution le Conseil de la Ville de Lac-Mégantic demande qu'une analyse de rendement de cette usine d'épuration soit préparée par les officiers du Ministère.

avait l'intention de discuter de la décision de la commission avec le ministre du tourisme du Nouveau-Brunswick, M. J.C. Van Horne.



ST-LUDGER (R.P.) - Bonjour! Vous ne me reconnaissez pas? Je m'appelle Marc, j'ai eu un an le 23 janvier dernier, et je suis le fils de M. et Mme Ange-Emile Faucher de St-Ludger. De toute l'histoire de l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic, semble-t-il, j'ai été le plus gros bébé à naître dans cette institution! Il faudra que je me tienne informer, car si j'ai un titre, je tiens à le garder, et si je maigris un jour, je pourrai prouver à tous que je fus déjà célèbre à ma naissance. Bye, Bye, à tous.

Mesdames, Mesdemoiselles

Le manufacturier du fameux vêtement de base

WonderBra

La Cie CANADELLE Ltée a un besoin urgent d'OPERATRICES de MACHINES à COUDRE avec ou sans expérience pour travail dans une industrie moderne

- BONS SALAIRES
- SECURITE D'EMPLOI
- BENEFICES MARGINAUX
- CHANCES D'AVANCEMENT

Communiquez immédiatement avec :
• (entre 9 h. a.m. et 4 h. p.m.)

au bureau de la

CANADELLE LTEE

3702 rue Lemieux
Lac-Mégantic

Tél. 583-2209

